



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1841 MERCREDI 9 OCTOBRE 2013

MUSIQUE

Lady Ponce tourne un clip avec Koffi Olomidé

La chanteuse camerounaise est venue à Kinshasa afin d'achever la réalisation du vidéogramme de la chanson « Devine » enregistrée avec le concours du patron de Quartier Latin et qui devrait être mis sur le marché au courant de ce mois d'octobre. Le 10 octobre, le tournage du vidéogramme passera à sa phase 2 avec Christian Tamo et l'équipe technique de Koffi Central, apprend-on. La première partie du clip a été réalisée à Yaoundé. Le Grand Mopao sera, quant à lui, présent dans la capitale camerounaise pour la présentation officielle de ce single dans lequel, une fois de plus, il a donné la pleine mesure de son talent artistique. « Devine » relate l'histoire de deux amis qui ont du mal à s'avouer leur amour. Le projet de la chanson, apprend-on, date d'il y a deux ans. Mais les calendriers chargés de deux artistes n'a permis l'enregistrement du tube il y a quelques mois entre Yaoundé et Kinshasa.

Page 14

DIVISION 1

Coup d'envoi de la phase qualificative à Mbandaka et Kindu

Les premières rencontres de la phase qualificative de l'édition 2013-2014 du championnat national de football se sont jouées le week-end dernier sur deux de trois sites. À Kananga (Kasaï occidental), la formation de Momekano a battu au stade des Jeunes de Katoka, celle d'AS Bantous de Mbuji-Mayi par deux buts à un. Sur le site de Mbandaka (province de l'Équateur), Shark XI FC de Kinshasa a écrasé au stade Bakusu, l'équipe locale de Babeti ya Sika par quatre buts à zéro. Tonnerre de la province du Bas-Congo a eu raison de Saint-Hypolite de la province du Bandundu par deux buts à un. Sur le site de Kindu, les confrontations débiteront dimanche. Pour rappel, le démarrage de la phase finale avec seize équipes réparties en deux poules de huit clubs est prévu pour le 27 octobre.

Page 14

PROVINCE DU BANDUNDU

Un nouveau pas vers l'amélioration de la desserte en eau potable



Échange des pièces entre le directeur général de l'AEE, Levy Yehudi, et le directeur général adjoint de la Snel, Horten

Les villes de Bandundu et Kikwit ainsi que les cités de Bulungu, Idiofa, Kenge et Masimanimba subissent de grands changements en termes d'amélioration de la desserte en eau potable. Le gouvernement s'est investi, depuis peu, dans une série des travaux qui rassurent les populations locales quant à leur accès aux besoins sociaux de base,

prioritairement l'eau potable et l'électricité. L'objectif du gouvernement, a déclaré le ministre Bruno Kapandji Kalala lors de sa descente sur le terrain, « est de doubler le taux d'accès à l'eau de la population congolaise en passant de 26% à 56% à l'horizon 2016 ». Dans le domaine de l'électricité, le gouvernement s'est investi dans la réhabilitation

et le renforcement de la microcentrale hydroélectrique de Kimbau et l'implantation d'un réseau de distribution d'électricité. D'où les travaux en cours d'exécution de la centrale hydroélectrique de Kakobola censée alimenter la ville de Kikwit ainsi que les cités d'Idiofa et Gungu.

Page 12

ÉNERGIE

Signature d'un contrat pour la régularisation de l'électricité à Kinshasa



Une vue du barrage de Kakobola

La Société nationale d'électricité (Snél) et la firme espagnole AEE ont signé, le 7 octobre, dans la salle de réunion du

ministère des Ressources hydrauliques et électricité, un protocole d'accord dans le cadre de renforcement de la

fourniture d'électricité. Le projet a pour objectif principal d'assurer la fourniture régulière de l'électricité dans tous les quartiers électrifiés de la ville de Kinshasa, de réduire le délestage sur le plan de la moyenne tension, d'améliorer la qualité de l'énergie électrique dans le secteur de l'UPN et ses périphériques et d'assurer le raccordement de nouveaux abonnés. Il s'agit pour la firme espagnole de travailler d'arrache-pied pour changer la donne sur le terrain d'ici à l'horizon 2015, les travaux étant prévus pour une durée de 2 ans. Le coût de l'investissement est estimé à 21, 8 millions de dollars.

Page 12

L'APRÈS CONCERTATIONS NATIONALES

L'UDPS et alliés toujours sceptiques

Pour le groupe parlementaire UDPS et alliés appuyé par quelques députés de l'opposition n'ayant pas participé aux concertations nationales, ce forum n'a marqué aucune avancée réelle en rapport avec les attentes de la population. L'enjeu majeur de ces assises, notent-ils, a constitué à la constitution d'une nouvelle majorité présidentielle « préoccupée par la mise en place d'un nouveau gouvernement » en vue de satisfaire les appétits gloutons des impétrants ayant satisfait avec brio à l'examen d'admission à la nouvelle majorité présidentielle. Tout en déplorant l'absence d'une analyse approfondie sur les causes de la guerre de l'Est, ce cartel politique estime que ces assises ne sont pas assorties d'un chronogramme clair et des objectifs forts censés traduire la volonté de mettre fin à l'incertitude politique et à la crise de légitimité désormais renforcée.

Page 12

PARC DES VIRUNGA

Tentative de réconcilier l'ICCN et les riverains

Une délégation parlementaire est parvenue à faire accepter un compromis entre l'Institut congolais de conservation de la nature (ICCN) et les paysans riverains du parc national des Virunga, dans le Nord-Kivu. Les députés nationaux ont, en effet, négocié une cohabitation pacifique entre les deux parties, apprend-on. Au terme de cet accord, il ressort que l'ICCN reste gestionnaire de toute l'étendue du parc des Virunga et que la population puisse rester dans ses périmètres. Pour rappel, les populations avoisinantes revendiquent des terres dans les limites du parc pour leur survie alors que l'ICCN n'entend cautionner aucune violation des bornes. Les deux parties ont conclu qu'il n'y aura plus de nouveaux empiètements ni de répressions sur la population de la part de l'ICCN. L'action menée est considérée comme une solution temporaire en attendant la délimitation définitive de cette aire protégée.

Page 13

ÉDITORIAL

Notation

Pendant que les Organisations non gouvernementales quelque peu sulfureuses telles que Sherpa, Survie ou Transparency International s'efforcent par tous les moyens de prouver que le Congo est mal géré, les institutions internationales, elles, reconnaissent les unes après les autres que notre pays figure bien parmi les Nations émergentes qui se soumettent aux règles de la bonne gouvernance. Certes, elles ne décernent pas encore au Congo le satisfecit général qui l'érigerait en modèle pour les jeunes démocraties, mais elles notent les avancées qu'il accomplit dans le domaine très sensible de la gestion des finances publiques. Et c'est déjà beaucoup lorsque l'on sait à quel point ces institutions sont sourcilieuses, pour ne pas dire sévères, lorsqu'elles doivent juger un État.

Très significatives de ce changement d'attitude à l'égard de notre pays sont les conclusions des agences de notation qui ont pour mission d'analyser les finances des États, d'observer le comportement des gouvernants et des administrations, de vérifier si l'argent public sert bien l'intérêt général et non des intérêts particuliers. Car ces agences, qui sont au nombre de trois pour l'ensemble de la planète, semblent conclure des investigations très serrées qu'elles mènent depuis des mois que le Congo mérite bien de figurer dans la liste des pays auxquels il est possible, il est raisonnable de faire confiance.

Gardons-nous d'anticiper sur les rapports qu'elles rendront publics un jour ou l'autre et tenons-nous en seulement aux informations parcellaires qui remontent vers nous par des canaux fiables. Soulignons en revanche le fait que, de jour en jour, l'idée s'impose dans les milieux de la finance internationale que notre pays gère bien ses finances publiques. Ceci ne veut pas dire que nous avons achevé notre mutation vers la bonne gouvernance et que nous pouvons désormais relâcher notre attention ou réduire nos efforts, mais seulement que nous sommes devenus un partenaire crédible pour les grands investisseurs publics et privés.

Avouez, vous qui lisez ces lignes, que le contraste est saisissant entre cette réalité très matérielle, très objective, très rassurante et l'inanité des accusations portées par quelques Ong voyous contre notre pays. Mais, au fait, qu'attendent donc les agences de notation pour mener sur ces organisations au financement occulte les mêmes investigations que sur les États ?

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-RDC

Denis Sassou N'Guesso invité à la clôture des concertations politiques de Kinshasa

Le président Denis Sassou N'Guesso a été invité officiellement par son homologue Joseph Kabila à la cérémonie de clôture des concertations ayant réuni pendant un mois, à Kinshasa, la majorité présidentielle, l'opposition et la société civile de la République démocratique du Congo.



Léon Kengo Wa Dondo et Aubin Minakou reçus en audience par le président Denis Sassou N'Guesso

La cérémonie que présidera le chef de l'État de la RDC se déroulera devant les deux chambres du Parlement de son pays, le Sénat et l'Assemblée nationale, réunies en congrès. C'est dans ce cadre que le président Denis Sassou N'Guesso, facilitateur du dialogue entre les acteurs politiques de la RDC a reçu en audience, dimanche 6 octobre, Léon Kengo Wa Dondo et Aubin Minakou, respectivement président du Sénat et président de l'Assemblée nationale de la RDC. Au cours de cette audience, les hôtes du chef de l'État congolais lui ont remis la copie du rapport final des travaux afin qu'il s'imprègne des conclusions de ces concertations : « Il y a un mois, nous sommes venus ici solliciter du président Sassou qu'il puisse nous accompagner, au cours des assises nationales qui devaient réunir la classe politique et la société civile de la RDC. Le président Sassou s'était rendu disponible, en

disant qu'il était à notre disposition 24h/24. Les concertations se sont déroulées à Kinshasa dans de bonnes conditions, dans un climat de consensus et de convivialité. Nous revenons aujourd'hui, pour lui dire, que l'événement s'est très bien passé et que le président de la RDC, Joseph Kabila, nous a chargés de lui transmettre l'invitation de venir assister à la cérémonie solennelle de clôture de ces assises, devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès. Le samedi 5 octobre, le rapport de ces assises a été remis au président de la RDC, le même que nous venons de remettre au président Sassou. La réunion du congrès va permettre au président Kabila de jeter les bases d'une nouvelle dynamique de reconstruction et du développement du pays », a déclaré Léon Kengo Wa Dondo au sortir de l'audience.

Le président du Sénat de la RDC a également loué le rôle « impor-

tant » joué « dans l'ombre » par le président Denis Sassou N'Guesso : « Entre autres faits, il est intervenu auprès des nôtres qui ne voulaient pas regagner Kinshasa et qui l'ont fait », a-t-il ajouté sans donner de noms. Considérant que le peuple de RDC est en train de regarder dans la même direction, Léon Kengo Wa Dondo a noté que le congrès réunissant les deux chambres du Parlement permettra au président Joseph Kabila de « jeter les bases d'une nouvelle dynamique de reconstruction et de développement de la République démocratique du Congo ». Même si tous les partis n'ont pas pris part aux concertations initiées par le président Joseph Kabila, à Kinshasa le rôle de facilitateur confié au président Denis Sassou N'Guesso est plutôt vu d'un bon œil par les acteurs politiques et de la société civile de ce pays.

Gankama N'Siah

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry NOUNGOU
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispant Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericcongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TÉLÉPHONIE MOBILE

Vers un retour du monopole des majors ?

Le partenariat annoncé la semaine dernière, à Brazzaville, entre Airtel et Warid soulève diverses questions au sein de l'opinion publique. Même si les choses n'ont pas été dites clairement, la vente possible de Warid Congo au groupe Bharti, propriétaire d'Airtel, est perçue par beaucoup comme un retour du monopole des majors du secteur, avec le risque de fragiliser « l'écosystème » établi.

Le 30 septembre 2013, Sheikh Nahayan Mubarak Al Nahayan, le président-directeur général du groupe Warid International, a été reçu par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. En présence du ministre congolais des Postes et Télécommunications, le prince d'Abu Dhabi a présenté au chef de l'État le projet de partenariat entre les deux groupes. Aucun mot n'a été officiellement prononcé sur la vente de Warid Congo à Airtel, bien que le sujet ait défrayé la chronique quelques jours avant la visite de travail du patron de Warid International.

Au sortir de l'audience, le prince a affirmé devant la presse que le président de la République avait souhaité que ce partenariat préserve les intérêts des travailleurs et des usagers des deux compagnies.

Dans quel contexte finalement le mot partenariat a-t-il été utilisé dans le

cadre de cette affaire ?

Il est vrai que, depuis quelque temps, on assiste dans plusieurs pays à des mouvements autour des actifs de Warid International. En Ouganda, l'opérateur émirati a été racheté en mai par l'entreprise Airtel. En Côte d'Ivoire, l'opérateur de télécommunications Maroc Télécom s'est montré intéressé par l'acquisition de la licence Warid Telecom, mais des différends internes entre Ivoiriens et Pakistanais auraient été à l'origine de l'échec de l'entreprise. Pakistan Telecommunication Co, filiale du groupe de télécommunications émirati Etisalat, a récemment soumis une offre de rachat à son rival Warid Telecom...

Au Congo, la filiale de Warid a été implantée en 2008. Même si on ne veut pas encore officiellement parler de la vente du troisième opérateur de téléphonie mobile congolais, deux questions se posent pour l'heure : l'intérêt des clients, mais aussi, et surtout, l'avenir de la centaine de travailleurs qui ont réussi à faire de la société l'une des plus inventives en matière d'offres. Elle serait la plus fiable en matière de qualité de service, à en croire l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE).

Sans Warid Congo, comment le marché du mobile va-t-il évoluer ?

Avec quatre opérateurs pour une population estimée à 4 millions

d'habitants, le Congo a donné l'exemple d'une concurrence loyale et légale dans ce secteur avec comme corollaire une baisse significative des coûts. Warid Congo a joué un rôle important dans cette embellie des tarifs, en proposant des solutions adaptées à plusieurs segments de clients et en incitant les deux majors Airtel et MTN à entrer dans le jeu.

Après une restructuration du personnel et du management en 2009, à la suite d'une crise née de problèmes de gestion et de stratégies, Warid Congo a rattrapé son retard au fil des années. Selon l'ARPCE, au 2^e trimestre 2013, la société, qui vise le million d'abonnés, a augmenté son parc de 63,4% contre 4,7% chez MTN alors que les abonnés d'Airtel ont baissé de 5,1%. Sur la même période, Warid a vu les activations d'abonnés augmenter et atteindre 49,9% alors que chez Airtel et MTN, les activations ont respectivement baissé de 21,2% et 5%.

Les chiffres présentés par l'ARPCE sont éloquentes, et les services aux abonnés offerts par l'opérateur, à l'instar de « Masolo ya gogo », sont autant d'atouts qui attirent notamment une clientèle jeune. Avec la disparition de Warid, les clients de la société peuvent légitimement se demander comment va s'opérer l'intégration de ses services dans ceux d'Airtel et si les tarifs pratiqués par Warid vont rester les mêmes.



Les services aux abonnés sont des atouts pour attirer les jeunes (© DR)

Sauvegarder l'équilibre des coûts de communication

On se souvient qu'en 2009, un an après le lancement commercial de la société, on pouvait téléphoner d'un mobile vers l'intérieur et l'extérieur du pays au tarif unique de 89 FCFA. Au fil des années, le coût a connu quelques fluctuations plutôt heureuses selon les réseaux.

La révolution du téléphone mobile au Congo a fortement contribué à créer des emplois fixes et indirects. Manifestement, le « partenariat » entre Warid et Airtel entraînera des remous. Selon une indiscretion, une partie du personnel de la société émirati devrait être remerciée. Une chose au moins est sûre, c'est que le gouvernement du Congo est attaché au respect des textes en vigueur en préservant, comme l'a

souligné le président de la République, les intérêts des travailleurs. Mais ce n'est pas tout. Il va falloir également sauvegarder l'équilibre des coûts de communication, et pousser à l'amélioration du réseau qui parfois laisse à désirer.

Après Warid – qui détient 17,7% de parts de marché, derrière Airtel (35,7 %) et MTN (38,4%) –, l'inquiétude est de voir également Azur se fondre dans un « partenariat ».

Si ce dernier opérateur, avec ses quelque 371 000 abonnés (8,2% de part de marché), reste seul face aux deux majors, le risque est grand de voir un retour de monopole avec, certainement, ce qu'on ne souhaite pas, un environnement verrouillé.

Quentin Loubou

VIE DES PARTIS

Une messe de requiem en mémoire des victimes de la guerre du 5 juin 1997

À la demande du Club perspectives et réalités (CPR), une messe a été dite le dimanche 6 octobre, à la paroisse Saint-Esprit de Mougali, par le deuxième vicaire de cette église, l'abbé Chandrel.

Seize ans après la guerre du 5 juin 1997, qui a coûté la vie à de nombreux Congolais, même des innocents, le CPR qui mène comme combat la lutte contre l'ethnicité et le repli identitaire, a voulu rappeler, à travers cette messe de requiem, que le pays a vécu des moments difficiles qu'il ne veut plus revivre. « Nous avons demandé cette messe en mémoire de toutes les victimes de cette guerre d'intolérance et clanique, pour rappeler à cette occasion, que cela fait déjà seize ans que la guerre du 5 juin 1997 est terminée. Nous vivons aujourd'hui dans la paix avec le président Denis Sassou N'Guesso, mais nous devons sans cesse nous rappeler qu'il y a eu des populations, des victimes qui sont tombées à cause de ces guerres intolérables », a expliqué le secrétaire général du CPR, Thomas Nsondé, après la messe. Selon lui, tous ceux qui sont encore



Aimé Hydevvert Mouagni à la sortie de la messe, le 6 octobre. crédit adiac

animés par ces vieux démons doivent se souvenir de cette tragédie et taire leurs élans afin d'aller vers le renforcement de l'unité et de la cohésion nationale pour le développement du pays.

De son côté, le président du parti de la majorité présidentielle, Aimé Hydevvert Mouagni, pense que cette messe a été demandée à titre symbolique parce que ses compatriotes sont morts à cause de cette politique clanique. « Pendant cette guerre, des

innocents ont trouvé la mort, même ceux qui n'avaient rien à voir avec la gouvernance du pays. Nous pensons leur rendre hommage à travers cette messe qui est également une occasion d'interpeller tous ceux qui pensent s'accommoder avec le clanisme politique », a conclu le député de la première circonscription électorale de Mougali, dans le 4^e arrondissement de Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama

PARLEMENT

Les deux chambres inscrivent à l'ordre du jour l'examen de la loi de finances 2014

En prélude à la session ordinaire du Parlement, qui débute le 15 octobre prochain, la quatrième conférence des présidents des commissions permanentes du Sénat et de l'Assemblée nationale, s'est réunie le 8 octobre à Brazzaville pour arrêter l'ordre du jour de la session.

Au niveau du Sénat, vingt-deux affaires ont été arrêtées, dont dix-sept projets de loi et cinq affaires internes, parmi lesquelles : le budget du Sénat exercice 2014, l'apurement des comptes exercice 2012, l'examen de la proposition de loi plus les questions orales avec débats au gouvernement. Pour les projets de lois, le Sénat aura à examiner les affaires provenant du gouvernement. Outre la loi de finance de l'État, le Sénat examinera une autre affaire, celle de la création de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, et la ratification de cinq autres accords avec quelques pays amis dont l'Éthiopie.

Au niveau de l'Assemblée nationale, vingt affaires ont été retenues concernant les projets de lois et propositions, parmi lesquelles : l'adoption du budget de l'Assemblée nationale exercice 2014. Parmi les autres projets qui seront examinés au cours de cette session, citons la loi autorisant les ratifications de certains accords internationaux entre le gouvernement du Congo et celui du Rwanda, ainsi qu'avec d'autres pays. Citons également l'approbation des avenants en matière d'exploitation forestière et d'autres lois internes. Pour rappel, cette session qui débutera le 15 octobre, s'achèvera le 13 décembre 2013.

Jean Jacques Koumbemba

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES**CALENDRIER FISCAL DU MOIS D'OCTOBRE 2013****Le 5 :**

- Reversement de la taxe sur les contrats d'assurance (Art.336 du CGI, tome 2, livre 1)
- Déclaration par l'entrepreneur principal, adjudicataire du marché principal de la liste des sous-traitants bénéficiaires des contrats d'exécution des travaux et enregistrement desdits contrats (art185quinquiès LF 2013)

Le 15 :

- Déclaration et versement de la TVA et CA/TVA (Art 31 de la loi n°12- 97)
- Déclaration et versement de la taxe sur les boissons alcoolisées et le tabac (LF 2013)
- Taxe sur les jeux de hasard et d'argent
- CA/ Taxe sur les jeux de hasard et d'argent
- Taxe sur les transferts de fonds (Loi n°33- 2003 du 30- 12- 2001)
- R.A.V. des hôteliers et RAS par la SNE (Art 6 de la loi n°16- 2001 du 31 – 12 – 2001)
- Déclaration des opérations des commissionnaires en douanes
- Taxe sur les billets d'avion en vols internationaux (Loi n°4- 2007 du 11 mai 2007 et décret 2008 - 330 du 19-08-2009)
- Déclaration et paiement de l'IRPP retenu à la source (Art 173 du CGI, tome 1)
- Déclaration et versement de l'acompte sur divers impôts pour l'importation des marchandises à but commercial (Art 5 ter loi n° 01/95).

Le 20 :

- Déclaration et versement des retenues à la source (Art 96,183, 185 ter du CGI, tome 1)
- Déclaration et paiement de la TUS (Loi n°36-2011 du 23 -12 – 2011)
- Déclaration et paiement de l'IS forfaitaire (Art 126 ter CGI, tome 1)
- Déclaration et Paiement de l'IRVM des sociétés étrangères fonctionnant sous le régime de l'admission temporaire d'exercer (ATE) (Art 1 du CGI, tome 2, livre III)
- Déclaration et versement de l'ASDI par les grossistes, importateurs et autres, (LF 2013)
- Déclaration des opérateurs pétroliers au titre du 3ème trimestre (Art 126 quinquies du CGI, tome 1)
- Taxe sur les externalités de l'activité minière et pétrolière (Art 126 ter du CGI, tome 1)

Le 30 :

- Paiement du 4ème acompte de l'IGF (Art 3 bis, Loi n°5-96 du 2 mars 1996 modif par LF 2012)

«Sans contribuables pas d'impôts, et sans impôts pas d'Etat »

Contact : 05 746 54 34 / 06 655 96 71

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LIBERTÉ DE COMMUNICATION

D'importantes mesures pour assainir le paysage médiatique

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, a réuni les acteurs de la presse nationale, le 8 octobre à Brazzaville, à l'occasion de la restitution des résultats du contrôle administratif, financier et technique des médias. Il en a profité pour énumérer une série de mesures prises pour encourager la presse à aller vers l'excellence.

« La presse congolaise, dans son état actuel, ne peut laisser supposer une quelconque évolution. Les prestations lamentables et

continuera à patauger dans la subsistance qui la laisse à la merci d'un mercantilisme honnête encouragé par des sponsors sans foi ni morale », a déploré le président du CSLC.

L'orateur a, en outre, demandé au gouvernement de doter le CSLC d'un siège et d'un centre de monitoring offrant des conditions de travail dignes. De même, Philippe Mvouo a sollicité le gouvernement pour qu'il réévalue son budget de fonctionnement et lui réaccorde son budget d'investissement retiré en 2013. « Car l'œuvre d'encadrement et de re-



Philippe Mvouo

conséquents », a-t-il expliqué. Par ailleurs, au regard des résultats de ce contrôle, le conseil a pris des mesures visant l'assainissement de l'environnement médiatique congolais.

Au plan administratif, le CSLC recommande la régularisation de la situation administrative des médias audiovisuels jugée non conforme. Les promoteurs sont tenus de se rapprocher du secrétariat administratif pour toutes

les dispositions y afférentes. Les délais sont fixés du 2 novembre 2013 au 2 février 2014. « À l'heure de la modernisation du Congo, a déclaré Philippe Mvouo, il n'est pas acceptable, encore moins tolérable, que les médias soient logés ou installés dans des locaux inappropriés. Un délai d'un an du 2 novembre 2013 au 2 novembre 2014 est fixé pour améliorer les conditions de travail à travers la construction ou la réhabilitation des sièges sociaux de ces entreprises », a-t-il ajouté. « Dès à présent, des enseignes lumineuses ou à défaut des pancartes devront être placées devant chaque média avec l'adresse complète, le ou les numéros de téléphone ainsi que l'adresse du site Internet du média », a-t-il renchéri.

En ce qui concerne la vente des journaux, le CSLC rappelle que se pose un réel problème de distribution au Congo. L'inexistence d'entreprises de distribution a laissé libre cours à la vente des journaux dans les rues par des jeunes, sans aucun contrôle. Pour des besoins d'ordre, chaque jour-

nal est tenu obligatoirement de déposer au Conseil la liste des noms de ses agents vendeurs. Ces derniers devront porter des badges confectionnés et délivrés par l'organe de presse mais également validés par le Conseil. « Pour l'ensemble de la presse écrite et audiovisuelle, tous les journalistes en reportage doivent désormais porter un badge de leurs organes pour se faire distinguer, respecter et se voir faciliter le travail. Ce badge n'a pas besoin d'être validé par le Conseil. Ces dispositions rentrent en vigueur à compter de la date du 2 novembre 2013 », a précisé Philippe Mvouo.

Le président du CSLC a annoncé que la commission chargée de l'attribution des cartes professionnelles de presse va bientôt se mettre en place. La carte de presse est gratuite et que le demandeur ne paie que les frais d'étude du dossier. En rappel l'opération de contrôle technique, administratif et financier avait été lancée le 4 juin dernier sur l'ensemble du territoire national.

Roger Ngombé

RÉSULTATS DU CONTRÔLE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET TECHNIQUE

Sur 61 chaînes de télévision existantes, cinq sont en situation régulière (Radio Congo, Radio Brazza, Radio Rurale, Radio Magnificat et Radio Mucodec). Sur 29 chaînes de télévision existantes, deux sont en situation régulière (La chaîne nationale et Télé Pointe-Noire) ; sur dix imprimeries existantes, trois sont en situation régulière ; sur 102 journaux au niveau de la presse écrite, onze sont en situation régulière.

Quant au recensement des professionnels de la communication, il a donné les résultats suivants : 709 journalistes professionnels ; 980 journalistes non professionnels ; 234 journalistes assimilés ; 27 journalistes indépendants et 35 journalistes honoraires.

déplorables ne peuvent l'élever vers l'excellence, tant qu'elle valorisation des médias est im-

mense et exige des moyens

ÉDUCATION CIVIQUE

La JCI M'Foa la Verte lance l'opération « une école un drapeau »

Cette opération a pour but de développer l'esprit patriotique chez les jeunes élèves. Premiers bénéficiaires de l'opération : les élèves du collège de la Paix, situé à Mougali dans le quatrième arrondissement de Brazzaville.

Ce programme, initié par la Jeune Chambre internationale (JCI) M'Foa-la-Verte en faveur de l'instruction civique, vise à revaloriser la culture des emblèmes nationaux dans les établissements scolaires. Le collège de la Paix a ainsi été doté d'un socle, d'un mât, du drapeau de la République et d'un tableau affichant l'hymne La Congolaise. « Ce drapeau, véritable symbole de la Répu-

blique, est le vôtre. Faites-en bon usage, car il est votre fierté et notre fierté », a déclaré le coordonnateur du projet, Pavel Ulrich Ndengani, à l'endroit des élèves. Martin Gouamba, directeur du collège, a, quant à lui, remercié la JCI M'Foa-la-Verte pour ce geste. Grâce à ce don, a-t-il souligné, le CEG de la Paix renoue avec les valeurs de civisme et de patriotisme que bon nombre de Congolais ont négligées, pour ne pas dire oubliées, et a encouragé les responsables de la JCI M'Foa-la-Verte à continuer dans cet élan civique. Le manque de drapeau national dans la cour de la plupart des écoles du pays est un véritable problème, a fait ob-

server Souleymane Bachirou, président en exercice de la JCI M'Foa-la-Verte pour l'année 2013. Un constat dressé après une enquête menée dans de nombreuses écoles publiques et privées de la ville de Brazzaville par une équipe de membres actifs de cette association. D'où le projet « Une école, un drapeau ». « En tant que citoyens du monde, nous avons tous des droits et des responsabilités. Nous partageons des intérêts locaux, nationaux et mondiaux. La citoyenneté active est la capacité que nous possédons tous à travailler ensemble à la réalisation de nos objectifs communs. C'est cet esprit qui unit les membres de la JCI : le sens de la responsabilité sociale et l'initiative d'agir en faveur de la société », a déclaré Souleymane Bachirou. À l'issue de la remise du don, tous les élèves ont reçu un « Carnet de l'élève ».

Notons que la JCI M'Foa-la-Verte compte de nombreux citoyens actifs âgés de 18 à 40 ans.

Bruno Okokana



La photo de famille

BRAZZAVILLE

Commerces et administrations privés d'électricité depuis l'incendie de la SNE

L'incendie qui a ravagé la sous-station B de la Société nationale d'électricité (SNE), le 1er octobre dernier, a paralysé plusieurs entreprises et administrations du centre-ville de Brazzaville en les obligeant à recourir, chaque jour, aux groupes électrogènes.

Les commerces et administrations se trouvant dans le périmètre touché par ce désagrément au centre-ville de Brazzaville se plaignent de ce qu'ils ne sont plus alimentés par l'électricité de la SNE. En effet, des *Dépêches de Brazzaville* jusqu'à la direction générale de MTN, en passant par Warid, Azur-Congo, Mucodec, l'immeuble du 5-février, la Tour Nabemba, la Société nationale de production du pétrole du Congo (SNPC), aucune structure n'est alimentée depuis le mardi dernier. Soit huit jours ! Ce qui constitue un manque à gagner pour les entreprises, surtout privées, qui emploient des centaines de gens. « Nous n'avons plus d'électricité depuis l'incendie de la SNE. Nous sommes obligés d'acheter 400 litres de carburant pour faire fonctionner notre groupe électrogène. Même en temps normal, le courant de la SNE connaissait de problèmes de délestage de 18h à 24h », s'est plaint un commerçant.

Au niveau de l'immeuble 5-février qui abrite quelques agences de voyage et d'autres magasins, les responsables sont obligés d'acheter 1000 litres de carburant chaque jour pour alimenter le bâtiment entre 5h30 à 24 h. Situées dans le même périmètre, les *Dépêches de Brazzaville* sont aussi concernées par ce désagrément. Les responsables du seul quotidien congolais sont contraints d'acheter 400 litres de carburant chaque jour pour faire tourner leur groupe électrogène. Qu'à cela ne tienne, la ville capitale connaissait déjà un énorme problème d'électricité. Plusieurs ménages sont ainsi privés de courant. Le cas de la zone du lycée Thomas-Sankara privée d'électricité pendant une semaine. En effet, l'incendie de la SNE n'est venu qu'amplifier la situation de pénurie décrite par la majorité des Brazzavillois. Dans le but de connaître les causes de cet incendie, une enquête a été ouverte par le procureur de la République, a-t-on appris du conseil des ministres du 7 octobre. La population attend « les mesures nécessaires à la reprise effective du service public de l'énergie » annoncées par le gouvernement. Celles-ci ont pour « perspectives réelles la réhabilitation et le rééquipement de la dite station ».

Parfait Wilfried Douniama et Guillaume Ondzé



TerraTech
Le monde de l'informatique

AVENUE ALPHONSE FONDÈRE
IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY
- REZ-CHAUSSEE.
CONGO-BRAZZAVILLE
TEL: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
EMAIL: INFO@TERRATECH-CG.COM

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur




296.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN




Hp Cp1525 imprimante laser couleur

285.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN



Hébergement
Stockage & Archivage
Solution Saas
Services infogérés

Plus besoin de gérer vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier d'Afrique centrale le fait pour vous !
Economiques et efficaces, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nous vous garantissons sécurité, disponibilité, accessibilité et bien plus encore grâce aux



WARID
Passer à l'action

www.warid.cg | 01 51 51 51 51 | WARID-12345




Ordinateur de bureau reconditionné HP

- + Ecran plat
- + Copieur multifonction RICOH SP1200s : copie, impression et scan en 22 PPM

à seulement **179.000** FCFA HT



Offre valable jusqu'au 30 Octobre 2013

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Mac Kett Matou - sprcs Rond Point Kassai - Tel: 04 453 63 63 - 06 968 87 88

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de " place par client."

Entreprise de sécurité-gardiennage recherche agent commercial(e) expérimenté dans le domaine.
Niveau d'étude BAC + 2
Contact : 1586, Av. des 3 Martyrs Plateau des 15 ans Batignolles
e-mail : sarlujtrading@yahoo.fr

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société de la place recrute un directeur commercial
Poste : CDI, à Brazzaville
Mission :
Suivi de la clientèle, développement des ventes, analyse des résultats et mise en place de plans d'action, suivit des achats.
Critères : avoir une formation commerciale, expérience exigée. Transmettre CV par mail : breldorval@gmail.com
Contact : 01 077 75 03 / 06 873 20 30



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA

10^{ème} anniversaire de MoneyGram au Congo



Pendant la Conférence de Presse au Mikhael's Hôtel

Consolider le réseau national et demeurer un partenaire efficace de développement

La société MoneyGram, spécialisée dans le transfert d'argent, l'un des leaders mondiaux, a célébré le dixième anniversaire de sa présence au Congo, à travers plusieurs activités culturelles et une conférence de presse donnée à l'hôtel Mikhael's, à

Brazzaville, jeudi 3 octobre 2013,

par M. Alexander Holmes, Vice-Président de Money Gram international, chargé des finances, M. Hervé Chomel, Vice-Président Afrique et M. Thierry Delpech, Directeur régional Afrique Centrale. A cette conférence de presse, il y avait aussi les responsables des sociétés partenaires, notamment Mme Brigitte O.I.O Manc-koundia, Directrice Générale de la Sopeco (Société des postes et de l'épargne du Congo) et M. Arsène Sita, Président Directeur Général de SIKAR Finance.

Pour les animateurs de la conférence de presse, le service MoneyGram de transfert de fonds est reconnu comme l'un des meilleurs au monde et de toute l'Afrique francophone, en termes de qualité, d'accueil, de rapidité et de visibilité. Avec ses coûts avantageux, son service de qualité et l'excellent maillage des territoires, MoneyGram est un moteur de développement, grâce au lien économique qu'il établit entre l'Afrique

et sa diaspora. MoneyGram mène une politique active en Afrique, avec notamment son opération «Viva School», qui est une grande réussite au Congo et le soutien à plusieurs activités sportives, dont le cyclisme. Pour fêter son dixième anniversaire, MoneyGram a lancé des tarifs exceptionnels pour le transfert d'argent entre le Congo et le Cameroun ainsi qu'entre le Congo et l'Afrique de l'Ouest francophone et anglophone.



Inauguration du bureau MoneyGram, Bifouiti, Makélékélé

2003-2013, cela fait exactement dix ans que MoneyGram, l'un des plus importants prestataires mondiaux de services de transfert d'argent, créé en 1940, à Dallas, aux Etats Unis d'Amérique, est présent au Congo. «Notre développement au Congo a commencé en 2003. Avec l'appui de nos solides partenaires, SIKAR Finance, Maouene, UBA et bien sûr la Sopeco, nous avons ouvert cent points de vente en dix ans», a déclaré Hervé Chomel, pendant la conférence de presse. Le centième point de vente a été inauguré, jeudi 3 octobre 2013, à Bifouiti, un quartier du premier arrondissement, Makélékélé. Du reste, MoneyGram prévoit l'ouverture de dix autres points de vente sur le territoire national, d'ici à la fin de cette année. Ainsi, la société de service de transfert d'argent est présente dans la quasi-totalité du pays, notamment dans dix-sept localités: Impfondo, Ouesso, Pokola, Makoua, Gamboma, Djambala, Mouyondzi, Brazzaville, Loutété, Boko, Madingou, Nkayi, Sibiti, Komono, Mossendjo, Dolisie et Pointe-Noire.

Entreprise de transfert d'argent de premier plan, MoneyGram International permet de combler les besoins financiers des consommateurs, qui ne sont pas totalement desservis par les institutions financières traditionnelles. Elle offre des services de transfert d'argent international à travers un réseau mondial de plus de 327.000 points de vente.

L'objectif de MoneyGram est de consolider son réseau sur tout le territoire national et de demeurer un partenaire efficace dans le développement du pays et du continent africain. Pour Hervé Chomel, «il y a encore d'importants défis à relever. L'un des objectifs, c'est de continuer à déployer notre technologie de pointe, pour garantir à tous nos clients, le service le plus sûr, pour envoyer et recevoir de l'argent à travers le monde, en quelques minutes seulement. Nous allons poursuivre le développement de notre réseau et faire partager, par tous, notre vision fondée sur les valeurs de l'entreprise, dont les éléments clefs sont le respect, le courage, la passion, l'intégrité et le travail d'équipe. Au Congo, nous soutenons les événements sportifs les plus populaires tels que le cyclisme. Nous sommes aussi très engagés dans le soutien aux populations les plus défavorisées à travers de nombreuses initiatives. La plus célèbre est l'opération Viva School menée chaque année au moment de la rentrée des classes dans plus de quinze pays».

MoneyGram est présent en Afrique depuis 1998. Depuis cette année, la société déploie ses services et accompagne les populations du continent dans le transfert d'argent, en leur apportant un service toujours plus sûr et rapide. MoneyGram a étendu rapidement son réseau en Afrique pour

franchir la barre des 20.000 points de vente depuis janvier 2013.

Il envisage de doubler le nombre de points de vente en Afrique d'ici à cinq ans, soit atteindre 40.000 points de vente en 2018.



De la gauche vers la droite : Isabelle Dejeux, Hervé Chomel, Brigitte Manckoundia, Arsène Sita, Alexander Holmes, Thierry Delpech.

Par ailleurs, MoneyGram mène une politique d'innovation pour rendre son service encore plus sûr et plus rapide, pour «répondre encore mieux aux besoins de nos clients», a indiqué Thierry Delpech. Partenaire de MoneyGram, Arsène Sita, le Président Directeur Général de SIKAR Finance, a reconnu l'amélioration de la qualité de ses services. «Avec MoneyGram, nous offrons à nos clients un transfert d'argent efficace, pratique et fiable, pour envoyer des espèces rapidement à leurs proches, dans le monde entier», a-t-il dit. Pour sa part, Mme Brigitte Manckoudia, Directrice générale de la Sopeco, a reconnu la qualité des services que rend Moneygram à ses clients. «Cette façon de travailler a apporté un grand appui à l'entreprise».

Entreprise de transfert d'argent de premier plan, MoneyGram International permet de combler les besoins financiers des consommateurs, qui ne sont pas totalement desservis par les institutions financières traditionnelles. Elle offre des services de transfert d'argent international à travers un réseau mondial de plus de 327.000 points de vente, incluant les détaillants, les bureaux de poste internationaux et les institutions financières, dans plus de 198 pays et territoires, avec un chiffre d'affaires de 1,25 milliards de dollars américains en 2012.



INVITÉ

Semaine spéciale
Congo sur Africa 24

La chaîne de télévision Africa24 consacre une semaine d'émissions spéciales au Congo sur le thème « rebâtir pour un rayonnement international ». Chaque soir à 18 h 30, heure de Brazzaville, l'émission Africa News Room consacrera son plateau à un thème. Ce lundi, la semaine du Congo s'est ouverte sur le thème des réformes électorales.

Dans la perspective des élections locales qui se tiendront avant la fin 2013 et des élections présidentielles prévues pour 2016, le Congo s'est engagé dans un processus de réformes électorales. Parmi les objectifs poursuivis, la révision des listes, la mise en circulation de cartes d'électeurs biométriques et une refonte du régime juridique de la Commission nationale d'organisation des élections (Conel) afin de lui donner une plus grande autonomie administrative et financière. Ces objectifs ont été fixés conjointement par le parti au pouvoir et l'opposition dite « constructive » dans la feuille de route issue des concertations de Dolisie en février 2013, après celles de 2009 à Brazzaville et de 2011 à Ewo.

La première étape est la révision des listes électorales grâce au recensement administratif spécial lancé le 22 juillet 2013 afin d'identifier les populations en âge de voter. Ce recensement est opéré par des commissions mixtes formées de représentants de l'Administration, des différents partis et de la société civile. Le dernier recensement remonte à 2001.

Autour de l'animatrice, Brice Nzamba, avocat à Paris, Lucien Pambou et Gratien Rukindizika, journalistes, ont débattu du processus de réforme électorale. Pour l'avocat parisien, l'enjeu principal de cette réforme est le découpage électoral et le nombre de circonscriptions. Selon Brice Nzamba, lors du recensement de 2001, certaines circonscriptions ont été avantagées au détriment d'autres. Et l'homme de robe de citer pour exemple la région de la Bouenza, la plus peuplée du pays, qui compte autant de députés que la région des Plateaux, moitié moins peuplée.

Lucien Pambou estime quant à lui que le débat sur la réforme électorale cache en réalité celui, interdit, sur la constitution et révèle le manque de doctrine et de programme de l'opposition. Enfin, Gratien Rukindizika considère que la réelle question posée est la capacité ou non du gouvernement à dialoguer avec toute l'opposition, y compris celle dite « radicale » puisque celle-ci n'a pas participé aux concertations de Dolisie. La sémantique choisie d'opposition « constructive » par opposition à une opposition qui ne le serait pas est d'ailleurs révélatrice pour le journaliste. Gratien Rukindizika suggère également que pour être réellement indépendants, les membres de la Conel ne devraient pas être nommés par le ministère de l'Intérieur, mais par une commission mixte formée de membres du Parlement et de la société civile.

Le débat d'hier, mardi était consacré au transport fluvial. Le calendrier de ces débats de la semaine annonce pour ce mercredi un débat sur les infrastructures, celui de jeudi sera consacré à l'emploi des jeunes et le débat final de vendredi est réservé à la reconstruction après le drame de Mpila.

Rose-Marie Bouboutou

L'AFRIQUE AU-DELÀ DE 2015

Quels objectifs pour quel
modèle de développement ?

La délégation marocaine de l'ONU a organisé le 24 septembre dernier une conférence sur les buts de développement que doivent accomplir les États africains. Les ministres africains, les ONG et institutions internationales, les diplomates et hauts responsables onusiens présents ont évalué la situation du continent au regard des Objectifs du Millénaire pour le Développement prévus pour 2015, visant une croissance intelligente, durable et inclusive. Les interlocuteurs ont par ailleurs défini les problèmes majeurs du continent et les priorités à atteindre.

Sécurité alimentaire et extrême
pauvreté

Plusieurs intervenants ont pointé l'état critique de la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau potable, deux objectifs prioritaires pour le futur. Ainsi, le ministre des Affaires étrangères de Guinée, Abdoulaye Fall, affirme que cette sécurité ne peut exister qu'à travers le développement de la culture et une économie d'infrastructures. Le haut représentant des Pays en développement, Gyan Chandra-Acharya, insiste : « Pour les 15 prochaines années, la fin de l'extrême pauvreté sera un point crucial. »

Éducation et autonomisation des
femmes

La plupart des orateurs ont évoqué l'importance de l'accès à l'éducation dans la croissance durable de l'Afrique. Cette question implique l'égalité des sexes en matière d'éducation et d'emploi. Les femmes doivent être actrices du développement.

Énergies renouvelables

Comment la croissance durable

de l'Afrique peut-elle être garantie ? De nombreux participants ont souligné l'importance de l'utilisation des énergies renouvelables et moins coûteuses. L'ancien Premier ministre du Mali qualifie ces énergies comme essentielles pour l'évolution de l'Afrique, se référant au barrage d'Inga en République démocratique du Congo, permettant au continent d'obtenir l'électricité à faible batterie.

Financement et modernisation Abdoulaye Fall insiste sur un besoin crucial de financement international. À ce sujet, il a évoqué la création récente de la « coalition triangulaire Sud-Sud pour la Guinée » pour renforcer la capacité endogène en Afrique. Un financement novateur sera mis en œuvre en tenant compte du sentiment de paix et de bonne gouvernance.

Concernant l'évolution financière en Afrique, Anne Kadagambe, de la Banque africaine de développement, a mentionné la constitution du Fonds pour l'Afrique 50, une plate-forme ayant pour objectif majeur de réduire les délais de réalisation des projets infrastructurels en Afrique. Rebecca Grynspan met l'accent sur un besoin d'intégration régionale dans le développement de l'environnement fiscal en Afrique, avec la nécessité d'augmenter les taux fiscaux, les industries et les produits destinés à être exportés. Enfin, la question de la modernisation en Afrique a été énoncée dans un discours lu par le ministre de la Côte d'Ivoire des Affaires étrangères, qui a évoqué la modernisation du port d'Abidjan, des routes et des voies ferrées. Fleurs Gary, président du Forum des chefs des Noirs, vise la nécessité de la création d'une plate-forme médiatique et le dévelop-

pement des affaires.

Quels nouveaux défis pour
l'Afrique ?

Cette réunion a mis en évidence les nouvelles menaces auxquelles l'Afrique est désormais confrontée parmi lesquelles le terrorisme, les réseaux de drogue et la criminalité internationale. Le professeur Mahmoud Mohamedou, du Centre de politique de sécurité, insiste pour rappeler que les objectifs ne doivent en aucun cas se limiter aux questions économiques et une attention particulière doit être accordée au renforcement de l'État et de la sécurité transnationale.

Réflexions sur l'après 2015

Dans l'ensemble, de nombreux objectifs doivent encore être atteints par l'Afrique pour gagner une croissance durable et maintenue. Aida Opoku-Mensah, secrétaire exécutif de la Communauté économique africaine, a montré les progrès de l'Afrique avec 33% de la classe moyenne en pleine expansion, l'augmentation de la représentation des femmes dans les organes gouvernementaux et une réduction effective de la pauvreté dans 20 pays. Peter Pham exprime un certain optimisme au regard de l'évolution de l'innovation technique et de la progression de l'urbanisation en Afrique, qui a bondi de 40% à 60%.

Des espoirs de croissance future continue ont été partagés entre les interlocuteurs. Parmi les priorités spécifiques nécessaires à développer dans un proche avenir, citons : les jeunes et l'implication de la société pour un développement durable sur le continent.

Morgane de Capele

NÉCROLOGIE

Mozali Epiphane agent des Dépêches de Brazzaville, la veuve Bokobo née Nkoumou Catherine, enfants Bokobo Mathilde, Eugénie (Jeny), Mme Ombili Ghislaine née Bokobo et les familles Bouka, Onzé, Iloki Mathilde, Okoko-Essau ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur oncle, fils et frère Toussaint Bokobo survenu ce vendredi 4 octobre 2013 au CHU de Brazzaville. La veillée à lieu au n° 11, rue Dahomey Poto-Poto (en face de Sainte Anne). La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.



FORUM DES SOUVERAINS ET LEADERS TRADITIONNELS D'AFRIQUE

Obiang Nguema Mbasogo prend la tête de l'instance

Le choix du président de la Guinée Équatoriale, Obiang Nguema Mbasogo, a eu lieu lors d'une réunion tenue à Malabo du 7 au 10 septembre. Désignée auparavant Forum des rois, sultans, cheiks, princes et chefs traditionnels du continent africain, l'instance a été débaptisée à l'occasion de ces assises.

L'assemblée générale a également reconduit au poste de secrétaire général permanent, Sa Majesté Tchiffi Wie Jean Gervais. Cette structure des souverains africains regroupe en son sein douze pays, parmi lesquels l'Afrique du Sud, le Cameroun, la RCA, le Maroc et le Congo-Brazzaville représenté par Eugénie Opou, superviseur au sein du comité scientifique. (1) Par ailleurs, la mission que se donne le Forum, telle que spécifiée dans la Déclaration dite de Malabo, est d'intervenir collectivement comme médiateur sur l'ensemble du continent. À cette même occasion, un appel a été lancé en direction des chefs d'État, afin de trouver une issue aux conflits qui minent principalement la RDC, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la RCA et le Soudan.

En outre, les souverains et leaders traditionnels d'Afrique représentant cinq régions (Est-Ouest-Nord-Sud et Centre) se proposent de créer six commissions de la culture, du développement économique et social, de la communication et marketing, des relations extérieures, de la prévention et de la médiation des conflits.

Les rois et leaders traditionnels d'Afrique se retrouveront au Maroc pour leur prochain forum. Ils ont par ailleurs rendu hommage à l'ancien président Mouammar Kadhafi en rappelant les idéaux d'indépendance et d'unité qu'il incarnait.

(1) Nigéria/ Guinée-Équatoriale/ Maroc/ Afrique du Sud/ RDC/ Congo-Brazzaville/ RCA/ Sénégal/ Mali/ Côte-d'Ivoire/ Cameroun/ Bénin

Luca-Jennyfer Mianzoukouta

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Un impact bien moindre pour les populations africaines

Les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne sont jugées positives malgré la chute des prix des matières premières et la fragilité de l'économie mondiale qui risquent d'affecter le continent.

Le sujet a été au centre d'une visioconférence entre les économistes de la Banque mondiale (BM) de la région Afrique et les journalistes de la région concernée. La discussion, qui a duré une heure, a tourné autour des progrès économiques réalisés récemment et des défis auxquels l'Afrique doit faire face. Les deux orateurs, Punam Chuhan-Pole et Francisco Ferreira, ont appuyé leurs arguments sur la nouvelle édition d'Africa's Pulse, une analyse des enjeux façonnant les perspectives économiques de l'Afrique publiée deux fois par an par la BM. Ils ont souligné la nette progression de la croissance économique estimée à 4,9% pour 2013. La croissance du produit intérieur brut en Afrique se poursuivra pour s'établir à

5,3% en 2014 et 5,5% en 2015, selon Africa's Pulse.

Le document note que la pauvreté et les inégalités demeurent « à un niveau inacceptable, tout comme l'est la lenteur des progrès accomplis en vue de leur réduction ». Aujourd'hui, près d'un Africain sur deux vit dans la pauvreté extrême. Ce taux devrait baisser pour se situer entre 16 et 30% d'ici 2030 et la majorité des pauvres du monde vivront en Afrique. « L'Afrique a connu cette dernière décennie une croissance plus importante que la plupart des autres régions, mais l'impact de cette croissance sur la pauvreté est bien moindre que ce que nous aurions souhaité », a déclaré Francisco Ferreira avant d'ajouter : « La croissance de l'Afrique n'a pas été un facteur de réduction de la pauvreté aussi puissant qu'il aurait pu l'être en raison des niveaux élevés d'inégalités. Une croissance équitable est possible, mais elle nécessite une diminution des inégalités tant au ni-

veau des revenus que des opportunités. » Africa's Pulse indique que les exportations de l'Afrique subsaharienne sont demeurées limitées à quelques matières premières (pétrole, métaux, minéraux) et ont atteint 144 milliards de dollars en 2012. « Mais leur forte dépendance envers une seule ou un nombre limité de matières premières rend les pays d'Afrique riches en ressources vulnérables aux importantes fluctuations du prix de ces matières premières », a renchéri Punam Chuhan-Pole, coauteur de l'étude.

À mesure que le continent jouera un rôle croissant dans la lutte mondiale contre la pauvreté, les pays de la région devront investir dans l'amélioration de leurs capacités en statistiques, afin d'être en mesure d'assurer un meilleur suivi de leurs estimations de la pauvreté et des comptes nationaux, mais aussi d'y apporter des réponses, note l'étude.

Nancy France Loutoumba

La Chine appelle au dialogue après les affrontements en Égypte

La Chine a appelé hier au dialogue en Égypte après que des affrontements ont éclaté dimanche afin d'éviter de nouvelles victimes. « La partie chinoise est très préoccupée par la situation en Égypte », a indiqué la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Hua Chunying lors d'un point de presse.

Au moins 51 personnes ont été tuées

et 270 autres blessées dans les affrontements qui ont éclaté le 6 octobre entre les forces de l'ordre et les partisans des Frères musulmans et du président égyptien déchu Mohamed Morsi lors des manifestations organisées pour célébrer le 40^e anniversaire de la guerre israélo-arabe de 1973.

Mme. Hua a appelé toutes les parties

à faire passer en premier les intérêts de la nation et du peuple, et à résoudre leurs différends par le dialogue et la consultation afin d'éviter de nouvelles victimes. « Nous espérons qu'un processus politique inclusif de transition progressera en Égypte et que la stabilité sera rétablie au plus tôt », a-t-elle ajouté.

Xinhua

Prix légers
by AIRFRANCE

PARIS à partir de 290 000 F CFA HT A/R

DUBAI à partir de 370 000 F CFA HT A/R

www.airfrance.cg

AIRFRANCE KLM

Tarifs au départ de Brazzaville, hors taxes et hors frais de service, disponibles jusqu'au 15/11/2013, soumis à conditions et modifiables sans préavis.
Envolez vous pour un séjour de 7 jours à 1 mois jusqu'au 15/12/2013. Renseignez vous auprès d'Air France au 22 281 27 19 ou de votre agence de voyages.

AIRF_1302154_Prixlegers_3Dest1pa_CONGO_4x3_Aff.indd 1

18/02/13 08:46



Projet de renforcement et réhabilitation d'un Mur de Clôture, Salle d'Attente, Local des chauffeurs et Toilettes Extérieures à Brazzaville au Siège du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Lutte contre le Sida

Le Gouvernement du Congo a accordé au Secrétariat Exécutif du Conseil National de Lutte contre le Sida, un financement dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la réponse nationale au VIH et le Sida. Il est prévu qu'une partie de ces fonds sera utilisé dans la construction au niveau du siège du CNLS.

2. Le Secrétariat Exécutif Permanent (SEP) du Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS) invite sollicité des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour le renforcement et la réhabilitation d'un Mur de Clôture, Salle d'Attente, Local des chauffeurs et Toilettes Extérieures.

Lot 1 : Elévation du Mur de clôture ;

Lot 2 : Construction d'une salle d'Attente et Local pour les chauffeurs ;

Lot 3 : Construction des toilettes extérieures à deux (2) compartiments.

Les candidats pourront soumissionner pour un lot ou la totalité des trois lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution des deux lots. L'attribution se fera par lot.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives des Marchés Publiques.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion Fiduciaire (UGF) du SEP/CNLS et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse numéro mentionnée ci-dessous de 8H00 à 16H00.

5. Les exigences en matière de qualifications sont : être un établissement reconnu par l'Etat dans le bâtiment, expérience suffisante en matière des travaux de construction, disposer des équipements nécessaire à la construction, disposer de personnel qualifié dans le domaine des travaux de construction. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

2. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non rem-

boursable de Cinquante mille (50 000 FCFA). La méthode de paiement sera l'es-pèce contre la délivrance d'un reçu de caisse. Pour d'éventuels soumissionnaire non résident à Brazzaville, le document d'Appel d'offres pourra être adressé suivant les indications du soumissionnaire, étant entendu que les frais d'expéditions qui ne sont pas inclus dans le montant d'acquisition du dossier d'appel d'offre son intégralement à la charge du soumissionnaire.

3. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 31 octobre 2013 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

4. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous le 31 Octobre 2013 à 14 heures 30 minutes. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre par lot égale à :

Lot 1: 200 000 FCFA

Lot 2: 550 000 FCFA

Lot 3: 650 000 FCFA

5. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

À l'attention de : Dr MARIE FRANCKE PURUEHNCE

Rue des Anciens Enfants de Troupe, face CEG NGANGA Edouard Bureau : SEP-CNLS/PLVSS -Ville : BRAZZAVILLE -Code postal : 2459 Pays : CONGO - Téléphone : (00242) 06 624 70 00 / 06 954 14 26 – Email : sep_cnlscongo@yahoo.fr

L'avis et DAO complets peuvent être téléchargés sur le site web du SEP/CNLS (www.cnls-congobrazza.org).

La Secrétaire Exécutive du CNLS
Dr Marie Francke PURUEHNCE



APPEL A CANDIDATURES

L'Association Engagement pour le Développement Durable et l'Environnement (EDDEN), spécialisée dans le développement de cultures maraichères et vivrières par l'irrigation gravitaire goutte à goutte, en partenariat avec l'Association humanitaire et de solidarité internationale, LAMUKA de droit français, met en œuvre un projet de formation professionnelle sur la gestion de l'exploitation agricole, l'appui à la très petite entreprise et le renforcement à l'organisation et la création de coopératives agricoles.

Ce projet est ouvert aux jeunes congolais diplômés des écoles d'agronomie, âgés de 18 à 27 ans. Justifiant d'une expérience sur l'agriculture durable. Le dossier de candidature devra comporter :

1 – Lettre de motivation ;

1 – CV ;

1 – Extrait d'acte de naissance.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées. Si vous souhaitez répondre à cette annonce, veuillez déposer votre candidature à notre bureau du Centre-ville situé dans la Rue Campel n° 15 à côté de l'hôtel Imongui, plateau centre-ville ou par mail : contact@lamuka.fr.

Notre paradis commence à notre porte !

Crédit Rentrée Scolaire
FINANÇEMENTS GRATUITS

BGFIBank vous accompagne pour la rentrée scolaire

BGFIBank

www.bgfi.com



Brazzaville Cotonou

**Vol direct à partir
de Pointe-Noire**

A partir de

211 450 FCFA TTC
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

PROVINCE DU BANDUNDU

Un nouveau pas vers l'amélioration de la desserte en eau potable

Le même élan est constaté dans le domaine de l'électricité où les travaux à la centrale de Kakobola offrent de bonnes raisons d'espérer en un avenir meilleur pour les populations de cette province.

Les villes de Bandundu et Kikwit ainsi que les cités de Bulungu, Idiofa, Kenge et Masimanimba subissent de grands changements en termes d'amélioration de la desserte en eau potable. Le gouvernement s'est investi, depuis peu, dans une série des travaux qui rassure les populations quant à leur accès aux besoins sociaux de base, prioritairement l'eau potable et l'électricité.

La descente sur le terrain du ministre des Ressources hydrauliques et électricité, Bruno Kapandji Kalala, du 2 au 7 octobre, s'inscrit dans le cadre de la volonté du gouvernement de relever le taux d'accès à l'eau potable dans la province du Bandundu et, par ricochet, sur l'ensemble du territoire congolais. Le lancement des travaux de construction des installations de production et de distribution d'eau potable de Bandundu ville exprime suffisamment l'ambition de l'exécutif national d'atteindre le taux



Visite du ministre Bruno Kapandji des unités de production d'eau potable à Bandundu ville

d'accès de 56% d'ici à l'horizon 2016. « Nous disons qu'un pas est ainsi réalisé vers l'amélioration de la desserte en eau potable dans la province de Bandundu. Le chantier Eau reste néanmoins très vaste pour lever le défi de donner de l'eau potable à toute la population de la RDC, car l'objectif du gouvernement est de doubler le taux d'accès à l'eau de la population congolaise en passant de 26% à 56%

à l'horizon 2016 », a déclaré le ministre. Ces actions, a-t-il ajouté, traduisent la vision du chef de l'État tant pour les deux villes de Bandundu et Kikwit que les cités environnantes.

Les travaux de renforcement des installations de production et distribution d'eau potable de Bandundu ville sont financés par la Banque mondiale pour un montant de 2,2 millions de dollars américains dans le cadre du Projet d'ur-

gence d'appui à l'amélioration des conditions de vie (PUAACV), au titre d'un don de l'Association internationale pour le développement (IDA). Ils contribueront à desservir 30 570 ménages, soit 213 990 personnes en eau potable grâce la dotation d'un réservoir de 500 m³, 40 bornes fontaines, 3 km de réseau primaire et 24 km de réseau secondaire avec une capacité moyenne de 1620 m³ par jour.

Au regard de l'importance des ouvrages en cours de réalisation, Bruno Kapandji a exhorté la population à en faire bon usage et à payer régulièrement les factures de consommation d'eau potable afin de permettre notamment à la Régideso de disposer des moyens financiers nécessaires pour la pérennisation du service à sa clientèle. « Tout acte de vandalisme sur les machines, sur le réseau de distribution ou sur les compteurs, tout ce qui conduirait au gaspillage de l'eau potable devrait être signalé à temps à la Régideso », a dit le ministre.

Une action similaire a été réalisée dans

la commune de Lokolela à Kikwit ou un réservoir de 400 m³ a remplacé celui de 38m³ dans le cadre d'un programme d'adduction d'eau potable et de renforcement de la capacité de fourniture en eau potable. Quelques innovations constatées dans le projet notamment l'installation d'une motopompe immergée de grande puissance, 24 km linéaire des tuyauteries réalisés et le remplacement des tuyaux galvanisés par des PVC d'une dimension de 300 pouces.

Dans le domaine de l'électricité, le gouvernement s'est investi dans la réhabilitation et le renforcement de la microcentrale hydroélectrique de Kimbau et l'implantation d'un réseau de distribution d'électricité. « C'est dans ce cadre que je confirme que les travaux de construction de la centrale hydroélectrique de Kakobola sont en cours d'exécution et vont s'achever en avril 2014 », a conclu Bruno Kapandji. La centrale de Kakobola va alimenter la ville de Kikwit ainsi que les cités d'Idiofa et Gungu.

Jeannot Kayuba

CONCERTATIONS NATIONALES

L'UDPS et ses alliés restent sceptiques

Pour cette frange de l'opposition congolaise, ce forum n'a marqué aucune avancée réelle en rapport avec les défis politiques, économiques, sociaux et les attentes de l'ensemble de la population congolaise.

Les partis politiques, groupes parlementaires et députés nationaux ayant dit non aux concertations nationales ont émis, le week-end dernier, une déclaration en réaction à la clôture de ces assises. Dans cette annonce, ils ont émis des critiques pour à la fin tirer des conclusions.

Selon ce consortium, en effet, les concertations nationales ont constitué l'occasion pour l'identification et la constitution d'une nouvelle majorité présidentielle « préoccupée désormais par la mise en place d'un nouveau gouvernement en vue de satisfaire les appétits gloutons des impétrants qui ont satisfait avec brio à l'examen d'admission à la nouvelle majorité présidentielle ». « Les concertations nationales n'ont marqué aucune avancée réelle en rapport avec les défis politiques, économiques, sociaux et les attentes de l'ensemble de la population congolaise », ont souligné les membres de ce cartel.

Ces Congolais ont notamment déploré l'absence d'une analyse approfondie sur les causes profondes de la guerre à l'Est du pays. Pour eux, les concertations n'ont pas non plus permis de mettre en cohérence l'appui de la communauté internationale, les discussions de Kampala et une approche interne crédible pour une sortie définitive de crise sécuritaire dans cette partie du pays.

Des points restés pendants

Pour cette partie de l'opposition congolaise, la question de la légitimité



Des délégués aux concertations nationales

mité du pouvoir a été superbement escamotée par la nouvelle majorité présidentielle. Cette dernière a été accusée d'avoir manqué le courage politique et l'occasion de rencontrer Étienne Tshisekedi à cet effet et exiger des élections crédibles et rapides des députés provinciaux en vue d'arrêter la prise en otage du Sénat, des assemblées provinciales et gouvernements provinciaux par des autorités illégitimes n'agissant depuis 2012 qu'en leurs propres noms sans devoir de redevabilité. Parlant du processus électoral, le groupe parlementaire UDPS et alliés accompagnés par d'autres députés ont noté que les recommandations des concertations

nationales ont laissé libre court à des prolongations des délais. Cette attitude serait, selon eux, soutenue par l'absence d'un agenda précis, d'un chronogramme clair et des objectifs forts qui devraient traduire la volonté de mettre fin à l'incertitude politique et à la crise de légitimité désormais renforcée. Alors que sur le plan social, ils accusent ces concertateurs de rester muets et incapables de proposer des réponses réelles aux préoccupations des Congolais dans le domaine de l'emploi, de la santé publique, de l'enseignement, du niveau minimum des salaires, du pouvoir d'achat ainsi que de la pauvreté.

Lucien Dianzenza

ÉNERGIE

Signature d'un contrat pour la régularisation de l'électricité à Kinshasa

Le projet a notamment pour objectif principal d'améliorer la qualité de l'énergie électrique dans le secteur de l'UPN et ses périphériques.

La Société nationale d'électricité (Snél) et la firme espagnole AEE ont signé, le 7 octobre, dans la salle de réunion du ministère des Ressources hydrauliques et électricité, un protocole d'accord dans le cadre de renforcement de la fourniture d'électricité. Le projet a pour objectif principal d'assurer la fourniture régulière de l'électricité dans tous les quartiers électrifiés de la ville de Kinshasa, de réduire le délestage sur le plan de la moyenne tension, d'améliorer la qualité de l'énergie électrique dans le secteur de l'UPN et ses périphériques et d'assurer le raccordement de nouveaux abonnés.

En présence du ministre des Ressources hydrauliques et électricité, le directeur général de l'AEE, Levy Yehudi, et le directeur général adjoint de la Snél, Mme Hortense Mukalay, ont pris l'engagement de respecter leur part respective du contrat. Il s'agit pour la firme espagnole de travailler d'arrache-pied pour changer la donne sur le terrain d'ici à l'horizon 2015, les travaux étant prévus pour une durée de 2 ans. Le coût de l'investissement est estimé à 21, 8 millions de dollars américains.

Le contrat entre la Snél et l'AEE s'inscrit dans le cadre du Projet de développement des marchés d'électricité pour la consommation domestique et à l'exportation. Il prévoit la fourniture et les travaux de renforcement de puissance des transformateurs 220/30/6,6 kv et la modernisation des équipements 30 kv aux postes de Liminga et Lingwala ainsi que la compensation de l'énergie réactive. Il envisage également la fourniture et le remplacement des équipements électromagnétiques dans les sous-stations Sendwe, Limete, Dévinière, Bandal, Golf, Campus, Kinsuka, Badiadingi, Makala, Centre des affaires, Ndolo et poste Funa.

Le quartier UPN et ses environs vont bénéficier de la fourniture et de l'implantation d'une nouvelle sous-station de 30/20 kV mais exploitée en 30/6,6 kV-15 MVA. Ceci aura comme conséquence de décharger les sous-stations devinière Badiadingi et Kinsuka. Il est également prévu la réhabilitation du poste de Mitendi afin de réduire le rayon d'action de la sous-station Badiadingi et résoudre le problème de chute de tension. Pour l'ensemble de la ville de Kinshasa, il sera question de remplacer les disjoncteurs vétustes dans les différentes sous-stations et réaliser la sélectivité des protections de la boucle 30 kv qui assurent la distribution de l'énergie électrique.

J.K.

BANQUE CENTRALE DU CONGO

La progression de l'activité économique est à 8,0%

L'augmentation dans les estimations du mois d'août est générée non seulement par les secteurs des mines, commerce, construction et agriculture, mais aussi par l'absorption.

Au cours de la neuvième réunion du comité de politique monétaire (CPM) qui s'est tenu le 4 octobre, il ressort que cette performance représente plus de la moyenne de la croissance économique enregistrée en Afrique subsaharienne (5,1%). Le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), Deogratias Mutombo, annonce une augmentation de l'ordre de 8,0% dans les estimations de croissance économique à fin août. Pour relever le défi, il estime que la RDC devra maintenir ce taux ou encore l'améliorer, tout en apportant son soutien aux secteurs privés avec des instruments innovants. « Les dernières estimations de la croissance économique, tirées des réalisations de production à fin août 2013, font état d'une progression de l'activité économique, soit un regain de 0,2 point de croissance par rapport à l'estimation à fin juin et de 0,8 point de référence à l'année 2012 qui a connu une croissance économique de 7,2% », a-t-il déclaré au cours d'un point de presse animé à cet effet.

Stabilité du cadre macro-économique
Profitant de l'occasion, le locataire de la BCC a donné la situation du

marché des biens et services qui, selon lui, présente une stabilité. En effet, le marché de change a enregistré une stabilité, malgré de légères augmentations aux deux dernières semaines du mois de septembre (920 et 930) alors que sur le marché parallèle, le taux de change s'effectue entre 925 et 935.

Deogratias Mutombo a également indiqué que l'inflation demeure sous contrôle. Car à la dernière semaine du mois de septembre, elle s'est établie à 0,021% contre 0,036 au mois précédent, soit un cumul annuel de 0,73%. Les réserves internationales se situent à 1.748,6 millions UDSD contre 1.645,0 millions en décembre 2012, soit une accumulation annuelle des devises de 103,5 millions USD. Ce qui représente en termes de couverture, 9,3 semaines de réserves d'importations des biens et services.

Au regard de cette situation, le gouverneur Deogratias Mutombo a fait savoir que son institution bancaire a élargi la fourchette d'appel d'offres des billets de trésorerie (BTR) en vue de l'activer. Grâce à



Le gouverneur de la Banque centrale du Congo, Deogratias Mutombo

cela, la BCC a réalisé un prélèvement de 52,2 milliards CDF par rapport à fin août. Cette opération a eu comme résultat : la baisse de la demande des devises par les banques et la tendance à la stabilisation des taux sur les différents segments du marché de change. Le numéro un de la BCC a fait part à la presse de la décision du CPM de relever le niveau du coefficient de la réserve obligatoire sur les dépôts à vue, de 7% à 8%. Le taux directeur, souligne-t-il, reste maintenu à 3% et la régulation de la liquidité va se poursuivre via la fourchette d'appel d'offres des BTR. L'objectif étant d'éponger la surliquidité observée depuis un certain temps et encourager les banques à mobiliser davantage les dépôts à terme, gage du financement de l'économie.

Gypsie Oïssa Tambwe

OMS

Une nouvelle feuille de route pour lutter contre la tuberculose chez les enfants

Pour faire face à cette maladie qui alourdit le taux de mortalité infantile, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient d'élaborer une feuille de route pour arrêter les décès des enfants.

Grâce à cette feuille de route plus de septante-quatre mille enfants pourraient être sauvés chaque année. Pour ce faire, il faut mobiliser cent vingt millions de dollars américains.

Ce plan d'action de lutte contre la mortalité due à la tuberculose chez les enfants formule dix recommandations aussi bien sur le plan national que mondial. Il s'agit notamment d'intégrer les besoins des enfants et des adolescents dans les travaux de recherche et d'élaboration des politiques et dans les pratiques cliniques; de recueillir et de notifier des données de meilleure qualité, y compris les mesures préventives; d'élaborer du matériel pédagogique et des outils de référence sur la tuberculose chez l'enfant à l'intention des agents de santé.

Cette feuille de route recommande également aux États de favoriser les compétences et la prise en main au niveau local parmi les agents chargés de la santé de l'enfant à tous les niveaux des systèmes de santé; mettre en œuvre des politiques permettant un diagnostic précoce et veiller à un approvisionnement ininterrompu en médicaments antituberculeux de grande qualité pour les enfants.

Dans ce plan, il est aussi fait état de la mobilisation de principales parties prenantes pour une communication et une collaboration efficaces entre le secteur de la santé et d'autres secteurs; de la mise au point des stratégies intégrées axées sur la famille et la communauté afin de fournir des services complets et efficaces au niveau communautaire.

Le directeur du Programme mondial de lutte contre la tuberculose à l'OMS, le Dr Mario Raviglione, pense que la tuberculose peut être évitée et guérie. « Cette feuille de route est axée sur les mesures immédiates que les gouvernements et les partenaires peuvent prendre pour que les enfants cessent de mourir. Tout enfant qui meurt de la tuberculose est une victime de trop », a-t-il déclaré.

Aline Nzuzi

COMMERCE

JP Nemoiato déterminé à uniformiser les prix des produits de première nécessité

Le gouvernement congolais va se livrer à cet exercice d'ici le 20 octobre, en ciblant notamment les produits tels que les chinchards, les poulets et le riz.

L'objectif de cette opération est de permettre aux Congolais en général et aux Kinois en particulier d'acheter les produits de consommation de base aux mêmes prix dans tous les points de vente. Au cours de sa visite vendredi dernier auprès d'une dizaine d'importateurs de ces produits, le ministre de l'Économie nationale et Commerce, Jean-Paul Nemoiato, a annoncé la mise en place le 20 octobre de la nouvelle structure des prix. En même temps, il a fait savoir que cette opération va débiter à Kinshasa et se poursuivre sur toute l'étendue du territoire national.

À l'issue de sa prospection auprès d'Orgaman, Congo Futur, Socimex, Sokin, Ledy et Maico Froid, le patron de l'économie nationale et commerce leur a demandé de lui transmettre les statistiques des produits disponibles pour assurer le contrôle des prix. Bon nombre d'entre eux ont rassuré le ministre de l'arrivée d'autres stocks d'ici mi-octobre ou fin novembre. Pour Jean-Paul Nemoiato, les stocks disponibles sont suffisants pour lui permettre de mettre en place la nouvelle structure des prix. « Nous avons 1900 tonnes de poulets, 600 de chinchards et le 19 octobre, nous attendons un bateau de plus ou moins 2800 tonnes de poissons et plus de 3000 tonnes de produits divers », a déclaré sur la radio Okapi le chef de la clientèle chez Orgaman, Richard M'Koji. En effet, la descente sur le terrain de Jean-Paul Nemoiato avait pour objectif d'évaluer les quantités des produits de consommation de base sur le marché non seulement pour s'assurer qu'avec la nouvelle grille des prix, l'offre répondra à la demande et mais aussi d'empêcher que les importateurs fassent la rétention des produits une fois que les prix sont uniformisés.

G.O.T.

PARC DES VIRUNGA

Tentative de réconcilier l'ICCN et les riverains

L'action menée par des députés nationaux serait une solution provisoire, en attendant l'opération de délimitation de cette aire protégée.

Une délégation de parlementaires est parvenue à faire accepter un compromis entre l'Institut congolais de conservation de la nature (ICCN) et les paysans riverains du parc national des Virunga, dans le Nord-Kivu. Selon radiookapi.net, ces députés nationaux ont négocié une cohabitation pacifique entre les deux parties.

Dans le cadre de cette entente, qui rassure qu'il n'y aura pas de nouveaux empiètements, l'ICCN reste néanmoins gestionnaire de toute l'étendue du parc des Virunga, alors que la population reste où elle est. « L'ICCN garde ses positions. Mais il n'y aura plus de nouvelles répressions sur les gens qui se trouvent là », a expliqué l'élu de Beni et chef de la délégation, Juma Balikwi, cité par la radio onusienne. La note a également signifié la mise en place d'un comité de suivi composé de représentants des agriculteurs, des membres du comité de sécurité, l'ICCN lui-même et éventuellement la société civile. Il a comme mission de s'assurer du respect de ces mesures. Ces populations, rappelle-t-on, re-



Des gardes du parc transportant une lionne abattu par des braconniers

vendiquent des terres dans les limites du parc pour leur survie, tandis que l'ICCN ne tolère aucune violation desdites limites. Alors que cette délégation composée de neuf députés nationaux accompagnés de différents experts s'est rendue successivement à Mayangos, Lubiriya, Karuruma, Muramba et Kamandi, afin d'examiner les contours de ce conflit foncier qui persiste depuis plusieurs années. On rappelle également que WWF a accusé, depuis le 7 octobre, la société pétrolière Soco international

auprès de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). L'ONG reproche à cette entreprise pétrolière, le non-respect des normes de responsabilité sociale des entreprises internationales. Soco est notamment accusée de bafouer les droits de l'homme et de faire recours aux forces de sécurité de l'État congolais pour intimider les opposants à son projet d'exploration pétrolière dans cette aire inscrite sur la liste du patrimoine mondiale.

Lucien Dianzenza

Les premières rencontres de la phase qualificative de l'édition 2013-2014 du championnat national de football se sont jouées sur deux des trois sites.

À Kananga dans la province du Kasai occidental, la formation de Momekano a battu, le 7 octobre, au stade des Jeunes de Katoka, celle d'AS Bantous de Mbuji-Mayi par deux buts à un. Mulumba (35e minute) et Kankonde (44e) ont été les buteurs du côté de Momekano. Kalengayi (13e) avait inscrit l'unique but du club venu de Mbuji-Mayi. Selon le calendrier sur ce site de Kananga, Momekano reçoit ce 9 octobre la formation de Lubumbashi Sport du Katanga et, le 11 octobre, ce sera au tour d'AS Bantous de faire face à l'équipe de Lubumbashi. L'équipe qui totalisera le plus grand nombre de points à l'issue de ce tournoi obtiendra de facto sa qualification pour la phase finale de la Division 1 dont le coup d'envoi est



Vainqueur de la coupe superchampion de Kinshasa, Shark XI

maintenu au 27 octobre par la Ligue nationale de football.

Sur le site de Mbandaka dans la province de l'Équateur, Shark XI FC de Kinshasa (champion de l'EPFKIN et de la coupe Superchampion de Kinshaas), avec son capitaine inter-

national Eddy Ngoy Emomo, a écrasé, le 6 octobre au stade Bakusu, l'équipe locale de Babeti ya Sika par quatre buts à zéro. Dans l'autre match sur ce site, Tonnerre de la province du Bas-Congo a eu raison de Saint-Hyppolite de la province du Bandundu par deux buts à un. Les deux vainqueurs devraient s'opposer, le 8 octobre, au stade Bakusu, pour l'unique place qualificative pour la Division 1.

Sur le site de Kindu dans la province du Maniema, les confrontations débiteront, le 13 octobre, sur demande de l'AS Nika de Kisangani

(province orientale), en proie à des difficultés pour joindre la ville de Kindu, lieu de la compétition. Selon le calendrier, OC Bukavu Dawa du Sud-Kivu se mesurera à AS Nika et US Socozaki de Butembo (Nord-Kivu) sera face à l'équipe locale d'AS Maniema Union.

Rappelons que le démarrage de la phase finale avec seize équipes réparties en deux poules de huit clubs est prévu le 27 octobre. L'on attend la publication du calendrier de la saison 2013-2014. Pour rappel, le groupe A se compose de Mazembe, Lupopo, Don Bosco, TC Elima, Dauphins noirs, Makiso et MK. À ces clubs devrait s'ajouter le vainqueur de la poule de Kindu. Et le groupe renferme V.Club, DCMP, Sanga Balende, Muungano, Tshinkunku, Roloju et les deux vainqueurs des sites de Mbandaka et de Kananga de la phase qualificative.

Martin Enyimo

CINÉMA

L'irrésistible ascension de Moïse Katumbi sur la RTBF

Le film du réalisateur Thierry Michel sera diffusé sur les antennes de la télévision belge le 9 octobre, une soirée exceptionnelle consacrée au cinéaste où est également à l'affiche L'homme de sable, le cinéma de Thierry Michel de José-Luis Peñafuerte.

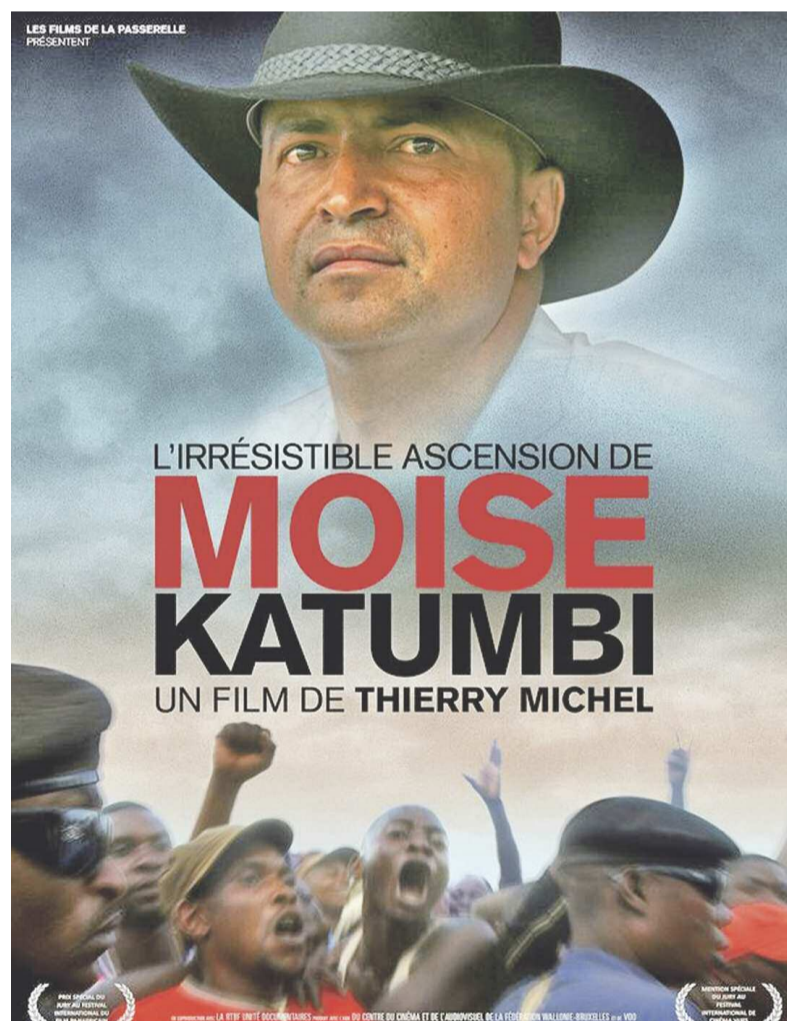
Moïse Katumbi, foot, business & politique, dont la diffusion est annoncée pour 22h05 sur la Une donnera le ton. Il s'agit là du dernier film en date du réalisateur belge en lien direct avec la RDC au travers du portrait qu'il dresse du gouverneur de la province du Katanga, tenue pour la région africaine la plus riche en minerais précieux.

Par ailleurs, la rediffusion prévue pour le 11 octobre à 22h15 sur la Trois à l'avantage de porter sur la version longue du film intitulée plutôt L'irrésistible ascension de Moïse Katumbi. Coproduction de l'Unité Documentaires de la RTBF, il est produit avec l'aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de Voo. Il sied de noter aussi la participation de l'Unité des films documentaires de la Radio télévision Suisse ainsi que le soutien du Fonds pour le journalisme en Fédération Wallonie-Bruxelles dont il a également bénéficié. Et au cinéaste de signaler aussi que ledit film est à présent disponible en DVD. Outre la version longue du film qui dure 80 minutes, le DVD propose en bonus les segments suivants : ASBL justicia, Les Repentis, l'interview du réalisateur par Cinergie ainsi que la bande-annonce du film.

Présenté dans de nombreux festivals à travers le monde, L'irrésistible ascension de Moïse Katumbi a déjà glané deux récompenses cette année. Il est détenteur du prix du Jury du Festival international du film panafricain de Cannes 2013. Il a également remporté la Mention Spéciale du jury au Festival international de Cinéma Vues d'Afrique 2013.

Hommage à Thierry Michel

Quant à L'homme de sable, le cinéma de Thierry Michel de José-Luis Peñafuerte,



il sera diffusé à 23h05 sur la Une, à la suite de Moïse Katumbi, foot, business & politique. Coécrit avec Luc Jabon et réalisé pour la collection Cinéaste d'aujourd'hui, l'on se doute bien que ce second film à l'affiche sur les antennes de la RTBF ce 9 octobre porte sur Thierry Michel. Le documentaire s'efforce en fait de livrer le parcours du cinéaste belge, ses 40 ans de carrière pavés d'une filmographie riche. Les lignes de force du travail abattu durant cette période de vie, pense-t-on, tient du défi. Aspect que José-Luis Peñafuerte prend le parti de relever avec brio. Au final, il se dégage la nette impression qu'il livre là « un portrait organique et intimiste » de Thierry Michel. Également prévu en rediffusion le 11 octobre sur la Trois à 21h05, il sera montré sur le petit écran

une heure avant L'irrésistible ascension de Moïse Katumbi. L'homme de sable, le cinéma de Thierry Michel est une coproduction de la Cinémathèque de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Les Films de la Passerelle, le Secteur documentaire de la RTBF et Wallonie image production.

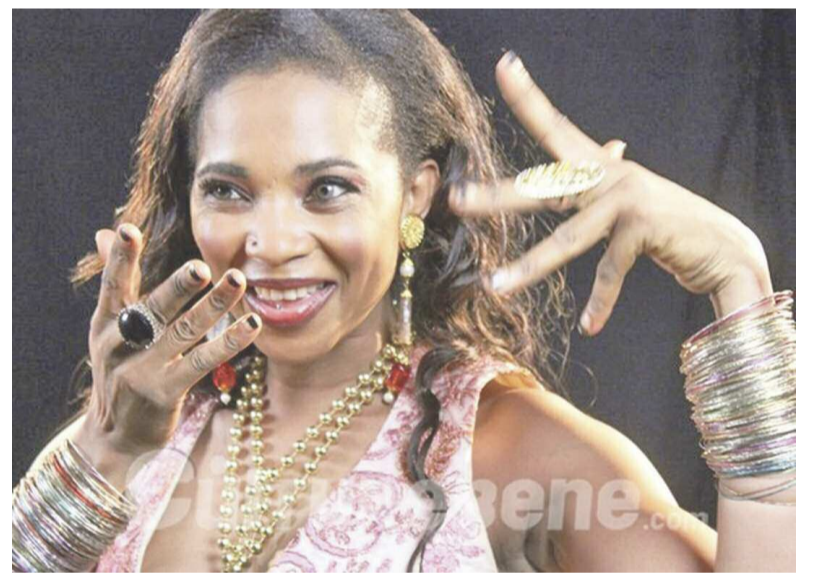
En plus du film de José-Luis Peñafuerte dont la durée est de 70 minutes, le coffret DVD proposé à cet effet renferme aussi un livret pédagogique ainsi que deux documentaires de Thierry Michel, à savoir Gosses de Rio et Carnet de tournage. Comme pour le précédent, il s'y trouve aussi un bonus intéressant qui porte sur Séquence Maison d'enfance à Charleroi suivi également d'une interview du réalisateur par Cinergie.

Nioni Masela

MUSIQUE

Lady Ponce tourne un clip à Kinshasa avec Koffi Olomidé

La chanteuse camerounaise est venue achever la réalisation du vidéogramme de la chanson « Devine » enregistrée avec le patron de Quartier Latin.



Lady Ponce, apprend-on, a tenu à ce que le grand Mopao puisse figurer sur le clip de cette chanson qui devrait être mis sur le marché au courant de ce mois d'octobre. « Devines » relate l'histoire de deux amis qui ont du mal à s'avouer leur amour. Le projet de la chanson, apprend-on, date d'il y a deux ans. Mais les calendriers chargés des deux artistes n'ont pas permis l'enregistrement du tube il y a quelques mois entre Yaoundé et Kinshasa. La matérialisation du projet a ainsi duré six mois. C'est après le Fespam que la reine du Bikutsi a effectué un premier séjour à Kinshasa pour l'enregistrement au studio avec Koffi Olomidé. L'heure est à présent au tournage du clip. L'artiste camerounaise est arrivée à Kinshasa le 6 octobre et se trouve en plein tournage. « Déjà à Kinshasa en compagnie de Koffi Olomide, de Sy-pojazz et de toute le reste de l'équipe du grand Mopao. Au programme dès

La chanteuse camerounaise Lady Ponce demain phase 2 du tournage du vidéogramme avec Christian Tamo et l'équipe technique de Koffi Central », indique la chanteuse sur sa page Facebook. La première partie du vidéogramme a été réalisée à Yaoundé. Le Grand Mopao, apprend-on, sera présent dans la capitale camerounaise pour la présentation officielle de ce single dans lequel, une fois de plus, il a donné la pleine mesure de son talent artistique. Star incontestée dans son pays d'origine, Ngono Adèle Rufine « Lady Ponce » a été élue meilleure voix et révélation de la scène camerounaise en 2007. Elle est à la fois auteure, compositrice, interprète et danseuse. Surnommée la reine du Bikutsi (musique et danse féminine traditionnelle du Cameroun), la chanteuse enchaîne les tubes à succès et se produit régulièrement en tournée au Cameroun, en Afrique et en Europe.

Patrick Kianimi

DEVOIR DE MÉMOIRE

46% des esclaves de l'actuelle Colombie étaient des Kongo

C'est ce qui ressort des recherches menées par l'anthropologue congolais, Arsène-Francoeur-Nganga, membre du Centre international de recherches et éducation sur la civilisation Kongo (Cireck) de Brazzaville, qui a retracé l'histoire des esclaves venus du Kongo et qui ont peuplé la Colombie. Un devoir de mémoire pour cet anthropologue alors que Brazzaville abrite le Carnaval de Barranquilla du 8 au 10 octobre.

Ce carnaval qui se tient dans le cadre de l'intégration culturelle internationale entre le Congo et la Colombie offre aux deux pays l'opportunité d'approfondir leurs liens. Les Congolais vont découvrir que dans un passé lointain la Colombie a reçu des peuples en provenance des terres du Kongo durant la Traite négrière.

La présence des Kongo, en terre colombienne, a laissé des empreintes qui demeurent visibles jusqu'à ce jour. Elles ont permis d'écrire l'une des pages les plus importantes de l'histoire de

l'Amérique latine.

L'anthropologue congolais s'appuie sur l'historienne Enriqueta Vila Vilar's qui, dans son ouvrage intitulé : Hispano America Y El Comercio De esclavos : Los Asientos Portugues, Sevilla, Escuela de Estudios Hispano Americanos 1977, P.148-152, rapporte que les esclaves Kongo ont constitué 46% des esclaves qui ont peuplé l'actuelle Colombie qui elle-même abrite la deuxième population d'Afro-descendants en Amérique latine (environ 15 millions de personnes).

Ces esclaves, travaillaient dans les mines d'or où nombreux s'évadaient à cause des conditions de travail. Le plus grand fugitif de la Colombie esclavagiste fut un Kongo du nom de Domingo Bioho qui avait formé une communauté d'esclaves fugitifs (Palenque) en fondant la ville de Matuna en 1526 où il s'était autoproclamé « roi Benkos ».

Le Palenque de San Basilio est situé au nord de la Colombie à

70 km au sud du port de Carthagène. C'est un territoire qui fait de la municipalité de Mahates (district de Bolivar). Il est présentement habité par des Afro-Colombiens qui sont des descendants directs des esclaves africains de la Colombie coloniale. Ils ont préservé leurs traditions, principalement les pratiques sociales, médicales, religieuses et orales qui tirent toutes leurs racines de l'aire Kongo. Ici, l'igname et le manioc sont des aliments de base.

Arsène-Francoeur-Nganga s'est également référé au linguiste et anthropologue américain Armin Schwegler qui a étudié les populations afro-colombiennes du Palenque de San Basilio à travers les survivances linguistiques et religieuses. Il les a qualifiés de Kongo. D'ailleurs, le 18 octobre 2007, le New York Times, a publié un article sur le Palenquero la langue créole parlée à San Basilio, et cet article a démontré que le Créole parlé à San Basilio a des similitudes avec le kikongo. Afin de ne pas être contredit dans ses propos, l'anthropologue congolais a cité Clara Ines Chavez, organisatrice du Carnaval de Barranquilla à Brazzaville, qui dans *Les Dépêches de Brazzaville* du 20 septembre 2013 à la page 15, a déclaré qu'en Colombie on parle le Kikongo.

L'anthropologue congolais a rappelé qu'en 2005 l'espace culturel du Palenque de San Basilio était proclamé chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité par l'Unesco tandis que le carnaval de Barranquilla, la plus ancienne et plus importante fête colombienne, a été inscrite en 2008 au patrimoine oral et immatériel de l'humanité par l'Unesco.

Bruno Okokana



L'anthropologue congolais Arsène-Francoeur-Nganga

FOOTBALL

35 candidats en lutte pour le poste de sélectionneur des Diables rouges

Après la clôture de l'appel à candidatures, le 7 octobre, la commission spécialisée a pris le relais afin de dévoiler parmi les trente cinq candidatures reçues le nom du nouvel entraîneur qui encadrera les Diables rouges football seniors lors des différentes compétitions dans lesquelles ils seront engagés.

Après l'échec des éliminatoires de la Coupe du monde Brésil 2014, le Congo qui se tourne vers des nouveaux défis a lancé depuis le 27 septembre l'appel à candidature en vue du recrutement d'un entraîneur de renom. La Fédération congolaise de football aurait reçu une trentaine d'entraîneurs de différentes nationalités ayant manifesté leur intérêt pour les Diables rouges.

Ils ont accepté de relever les défis : gagner la coupe de la Cémac prévue du 9 au 21 décembre au Gabon ; remporter le championnat d'Afrique des Nations qui se disputera du 11 janvier au 1^{er} février en Afrique et qualifier les Diables rouges pour la phase finale de

la Coupe d'Afrique des Nations qui se jouera en 2015 au Maroc. La Fécofoot n'a pas dévoilé les noms des trente cinq postulants. Selon nos investigations, deux Franco-Congolais, entraîneurs des 3^e et quatrième divisions en France dont Issac Ngata briguent ce poste devant les entraîneurs plus ou moins connus pour leur expérience notamment : Bernard Lama (ancien entraîneur du Kenya), Luis Fernandez (ancien entraîneur d'Israël, de Paris Saint Germain, d'Athlétic Bilbao, de l'Espagnol Barcelone et de Bétis Séville), Patrice Neveu (ex entraîneur de la Guinée et des Léopards de la République démocratique du Congo, du Niger et de la Mauritanie), Lamine Ndiaye (ancien entraîneur du TP Mazembé avant l'arrivée de Patrice Carteron), Denis Lavagne (ancien entraîneur du Cameroun et de Coton sport), Ivica Todorov (ancien entraîneur des Diables rouges en 2008), Dominique Parthenay (ancien entraîneur des Seychelles). La liste n'est pas exhaustive.

James Golden Éloué

FOOTBALL, CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

Cuvette FC tient Patronage en échec

L'équipe d'Owando a contraint son adversaire à un match nul de zéro but partout. Cuvette FC s'est montré dominateur face à Patronage dans cette rencontre marquant la clôture de la 27^e journée de la compétition.



Une contre-attaque de Patronage. crédit photo Adia

Alors que la première mi-temps, dominée par Cuvette FC, a été une suite d'occasions manquées pour les deux équipes, le manque de réalisme des attaquants du club d'Owando a permis à Patronage d'arracher le match nul.

Dans la deuxième partie de jeu, Okombi Ngolo a manqué de donner l'avantage à Cuvette FC en buttant devant le portier de Patronage à la 46^e minute. Son coéquipier Gildas Edia en faisait autant six minutes plus tard. Cuvette FC a ainsi fait le service minimum en arrachant le match nul après son succès face à Bilombé 1-0 alors que Patronage a failli renouer avec la victoire après sa défaite 0-3 devant Munisports.

À Pointe-Noire, c'est AS Cheminots qui était tenu en échec par US Saint Pierre. Les deux équipes se sont séparées dos à dos sur un score de zéro but partout. US Saint Pierre, qui est dernier au classement, semble multiplier les efforts pour éviter la relégation. L'équipe a, en effet, remporté son premier match du championnat lors de la 24^e journée en battant Saint-Michel de Ouenzé 1-0. Depuis, US Saint Pierre n'a plus connu de défaite, enregistrant trois matchs nuls notamment devant Diables noirs, l'une des équipes redoutables de la compétition.

Classement à l'issue de la 27^e journée :

- 1-AC Léopards : 60 points ;
- 2-Diables noirs : 56 points ;
- 3-Cara : 49 points ;
- 4-FC Kondzo : 49 points ;
- 5-AS Cheminots : 42 points ;
- 6-Jeunesse Sportive de Talangai : 39 points ;
- 7-Étoile du Congo : 36 points ;
- 8-Nico-nicoyé : 34 points ;
- 9-Saint-Michel de Ouenzé : 33 points ;
- 10-Tongo FC : 33 points ;
- 11- La Mancha : 32 points ;
- 12- Association Sportive Ponténégrine : 29 points ;
- 13- Bilombé : 29 points ;
- 14- Cuvette FC : 29 points ;
- 15- Munisports : 24 points ;
- 16- Inter club : 21 points ;
- 17- US Saint Pierre : 12 points

Rominique Nerplat Makaya

FÉCOFOOT

Élise Mankou et Pauline Bazembama désignées commissaires CAF

Les deux dames feront leur première expérience internationale en novembre prochain pour le compte des préliminaires de la Coupe du monde dames à catégories d'âge.

La liste des membres de la Fédération congolaise de football (Féco-foot) désignés commissaires de la Confédération africaine de football vient de s'élargir, a-t-on appris du chargé des médias de la Fécofoot, Emmanuel Kaba. Elle concerne cette fois-ci le football féminin. Élise Mankou a été désignée commissaire pour le match Guinée-Côte d'Ivoire comptant pour les préliminaires de la Coupe du monde U-20. Les matchs aller se disputeront les 8, 9 et 10 novembre, avant le retour prévu deux semaines plus tard. Pauline Bazembama a été quant à elle choisie pour le match Nigeria-Afrique du Sud de la catégorie des U-17 de la même compétition. Les matchs aller et retour se joueront aux mêmes dates que celles des moins de 20 ans. Un commissaire, rappelons-le, est le représentant officiel d'une instance sportive lors d'un match, jouant un rôle primordial dans l'organisation d'un match. Il est le responsable du bon déroulement du match et doit s'assurer que tout se passe conformément aux instructions.

Le commissaire doit faire preuve d'une objectivité infaillible et doit en permanence être attentif à tous les incidents et commentaires qui ont lieu dans le cadre du match.

J.G.E.

Compte rendu du conseil des ministres du 7 octobre 2013

Il s'est tenu ce lundi 07 octobre 2013, au Palais du Peuple, une réunion du Conseil des Ministres sous la haute autorité de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'État. L'ordre du jour a principalement porté sur l'examen de trois (03) affaires présentées par le Ministre d'État, Ministre de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, Monsieur Gilbert ONDONGO. Il s'est agi de deux projets de lois portant loi de finances et d'un document de programmation budgétaire à moyen terme 2014-2016.

Le Conseil des Ministres aura par la suite procédé à une série de nominations. D'entrée de séance, le Président de la République a invité le Gouvernement à se consacrer entièrement à la transformation du destin congolais. Le Chemin d'Avenir, projet portant émergence de notre pays à l'horizon 2025, doit résolument servir de cadre à l'action du Gouvernement. Et cette action gouvernementale doit, pour se faire, être expurgée de toutes considérations politiciennes, gravitant par exemple autour des enjeux politiques à venir.

Pour ce qui concerne le premier point à l'ordre du jour, le Ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, Monsieur Gilbert ONDONGO, a présenté le projet de loi portant loi de règlement du budget de l'État exercice 2012.

Conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n° 20-2012 du 03 septembre 2012, portant loi organique relative au régime financier de l'État, ce projet de loi porte règlement définitif du budget de l'État exercice 2012, en ce sens qu'il aura constaté le montant définitif des encaissements des recettes et des ordonnancements de dépenses se rapportant à cette année 2012. Ce budget avait été arrêté en recettes et en dépenses à la somme de trois mille neuf cent trente cinq milliards deux cent cinquante huit millions (3.935.258.000.000) francs CFA.

L'exécution de ce budget a donné les résultats ci-après :

1. Le montant définitif des recettes du budget général de l'année 2012 est arrêté à la somme de Trois mille trois cent deux milliards cinq cent seize millions trois cent soixante onze mille neuf cent (3.302.516.371.900) francs CFA, pour une prévision de Trois mille neuf cent trente cinq milliards deux cent cinquante huit millions (3.935.258.000.000) de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 83,92%.

2. Le montant définitif des dépenses du budget général pour l'année 2012, a été de Deux mille huit cent trente milliards cinq cent quatre vingt douze millions quatre cent vingt six mille cinq cent soixante quatre (2.830.592.426.564) francs CFA, pour une prévision de Trois mille deux cent soixante quatre milliards quatre cent soixante huit millions (3.264.468.000.000) francs CFA, soit un taux d'exécution de 86,71%.

3. L'exécution du budget général de l'État pour l'année 2012 a dégagé un résultat excédentaire de Quatre cent soixante onze milliards neuf cent vingt trois millions neuf cent quarante sept mille trois cent trente six (471.923.947.336) francs CFA.

4. La prise en compte des opérations des comptes spéciaux du trésor et des budgets annexes a abouti à un résultat global d'exécution de 472.916.492.829FCFA. Le Conseil des Ministres a validé la proposition du Ministre d'État, Ministre de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, portant affectation de la moitié de cette somme aux ressources de trésorerie et l'autre moitié au compte à terme de l'État.

Ce projet de loi qui satisfait aux exigences de la loi organique relative au régime financier de l'État, a reçu l'approbation du Conseil des Ministres.

Abordant le deuxième point à l'ordre du jour, le Ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, Monsieur Gilbert ONDONGO, a présenté le Document de programmation budgétaire à moyen terme 2014-2016. Ce document est une analyse budgétaire et macroéconomique qui accompagne le projet de loi de finances 2014.

Il retrace l'exécution budgétaire des trois dernières années, scrute les perspectives macroéconomiques internationales et nationales à moyen terme et dégage les projections budgétaires pour la période triennale indiquée.

Cette démarche vise à concentrer, conformément à l'ordre des priorités établies, les ressources mobilisées sur les missions, programmes et actions qui conduisent au développement, dans l'esprit et la lettre du Plan National de Développement (PND), inspiré du "Chemin d'Avenir", vision portée par le Président de la République en matière de modernisation de la société et d'industrialisation du pays.

Ce document de programmation budgétaire à moyen terme montre que depuis l'atteinte en 2010 du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), la République du Congo a enregistré des performances honorables dans la gestion des finances publiques.

Le Congo a, de la sorte, enregistré en termes d'exécution budgétaire, sur la période 2010-2012, en moyenne annuelle, une hausse effective de 19,5% de recettes propres.

Ce bon résultat a été influencé essentiellement par la bonne tenue du baril de pétrole qui a plus que compensé la baisse de la production de ce produit stratégique, et par l'élargissement de l'assiette, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, la modernisation des systèmes fiscaux, qui ont permis aux recettes hors pétrole de connaître une augmentation en moyenne de 17%.

Pour ce qui est des recettes externes, le Congo a pris l'option de maintenir son endettement à un niveau soutenable, qui ne doit pas dépasser 30% de son PIB ; ce qui est largement en-dessous de la norme internationale soutenable en la matière. Ce document signale que les dépenses publiques en capital, se sont accrues sur la période 2010-2013. Les dépenses ordinaires ont connu un taux de croissance moyen de 26,4%. Ce niveau élevé des paiements s'explique, entre autres, par les dépenses liées à la municipalisation accélérée, aux conséquences de l'explosion des dépôts de munitions de Mpila, le 04 mars 2012.

Ces dépenses en capital sont depuis 2010, supérieures à celles de fonctionnement de l'État ; avec un niveau d'accroissement de 63,6% en moyenne annuelle entre 2010 et 2012. Le niveau des réalisations a avoisiné 88,2% sur la période 2010-2012. Elles représentent en moyenne 16,9% du PIB et elles ont été financées à 57,5% en moyenne sur nos ressources internes. Cela atteste de la volonté du Gouvernement à mettre en œuvre la politique des infrastructures de base, préalables indispensables à l'émergence du Congo à l'horizon 2025.

L'environnement international favorable devrait influencer positivement l'économie congolaise. Ainsi, sur la période 2014-2016, un taux de croissance moyen de 13,4% est prévu. L'accroissement de la production minière et la mise en exploitation du champ pétrolier Moho Nord, sont les principaux facteurs qui pourraient permettre de dégager ces résultats positifs. Ce

contexte macroéconomique au niveau national influencera les perspectives budgétaires au cours des années 2014-2016.

En dépit de la chute des recettes pétrolières avec, respectivement, un taux de croissance moyen annuel de 24,72% et de 27,14%, le Congo se retrouvera, en moyenne, avec un budget supérieur à 4,100 milliards de FCFA.

Ces fonds seront, alloués aux différents ministères et institutions, conformément aux priorités fixées par le Plan National de Développement, qui gravitent autour de cinq (05) axes stratégiques : la promotion de la démocratie et de la gouvernance, le développement économique et la promotion de la croissance, le développement des infrastructures, le développement social, le développement équilibré et durable.

Après débat, ce Document de programmation budgétaire à moyen terme 2014-2016, a reçu l'approbation du Conseil des Ministres.

Le Conseil des Ministres a également entendu le Ministre d'État, Ministre de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, Monsieur Gilbert ONDONGO, sur le projet de loi de finances pour l'année 2014. La loi de finances 2014 s'élabore dans un contexte de vulnérabilité des économies des pays émergents et de ceux en développement. Aussi, selon le Fonds Monétaire International (FMI), la croissance de l'économie mondiale sera inférieure aux projections d'avril 2013, en passant de 3,1% en 2013 à 3,8% en 2014, au lieu des 4% prévus.

L'Afrique subsaharienne n'échappe nullement à la vague baissière de la croissance en 2013. Confrontée à la faiblesse de la demande externe et aux difficultés économiques internes, elle affichera un taux de croissance de 5,1% contre 5,6% en 2012. La croissance rebondirait en 2014 à 5,9%.

Tout en capitalisant les indicateurs de croissance prévisionnelle du PIB affichés par le FMI de 5% en 2013 et 5,3% en 2014 et ceux de notre croissance économique nationale de l'ordre de 10,2% en 2014, établis par le Comité permanent de cadrage macroéconomique et budgétaire du Congo, à l'aune du dynamisme des investissements publics et des investissements directs étrangers au Congo, le budget 2014 s'élabore dans un contexte national favorable qui permet au gouvernement de poursuivre l'exécution des actions en cours dans tous les secteurs et de lancer de nouveaux projets, notamment ceux relatifs à la construction des infrastructures de base.

C'est ainsi que, mû par une stabilité économique soutenue, le gouvernement a arrêté le budget de l'État pour l'exercice 2014, en recettes à la somme de Quatre mille cent trente deux milliards neuf cent vingt millions (4.132.920.000.000) francs CFA, et en dépenses à la somme de deux mille neuf cent cinquante sept milliards trois cent quatre vingt-cinq millions cent quatre-vingt dix mille (2.957.385.190.000) francs CFA.

De la sorte, le budget 2014 s'exécutera largement en équilibre, sanctifiant de ce fait, notre bonne gestion financière et économique.

Le budget 2014 aura pour priorité :

- L'éducation ;
- L'industrialisation ;
- L'équipement du Congo en infrastructures de base.

Ces choix gouvernementaux se fondent sur le rôle moteur de ses priorités dans la lutte contre la pauvreté, la transformation structurelle du pays et dans leur fort potentiel à faire du Congo un pays émergent à l'horizon 2025.

L'essentiel des ressources budgétaires de 2014 sera, de toute évidence, consa-

cré à la mise en œuvre des programmes et actions relevant de ces priorités. L'affectation des crédits budgétaires tiendra de ce fait, compte des projets en partenariat, des projets en cours, des projets de l'éducation nationale, des municipalisations accélérées de la Lekoumou, de la Sangha, de la Bouenza, sans oublier les salaires en raison des engagements contractés par l'État avec les partenaires sociaux et, bien entendu, les autres projets structurants. Outre les recettes et les dépenses budgétaires, le projet de loi des finances 2014, comme les autres lois des finances précédentes, apporte des modifications au code général des impôts, notamment le remodelage de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), l'impôt sur les sociétés (IS), ou la contribution des patentes. Il est également proposé, dans ce projet de loi, la suppression de la contribution des licences et de la taxe sur la valeur locative des locaux professionnels.

De nouvelles dispositions fiscales suivantes devraient être mises en place :

- La taxe d'occupation des locaux en remplacement de la taxe d'habitation. Cette taxe serait perçue au profit des collectivités locales ;

- Un régime fiscal des zones économiques spéciales et des zones industrielles ;

- Un régime fiscal des zones franches de santé. Ce projet de loi de finances pour l'année 2014, a été approuvé par le Conseil des ministres et arrêté à la somme de Quatre mille cent trente deux milliards neuf cent vingt millions (4.132.920.000.000) francs CFA.

On notera que les trois plus grandes agences internationales de notation souveraine, Standard and Poors, Moodys et Fitch Rating se sont prononcées favorablement sur le degré de crédibilité et de confiance qu'inspire notre économie. Cette évaluation positive est en soit, une nouvelle fois, révélatrice de la bonne tenue de nos finances publiques.

Le Ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Monsieur Henri OSSEBI, a informé le Conseil des Ministres sur l'incendie qui s'est déclaré le mardi 1er octobre 2013, à la sous-station B de la Société Nationale d'Électricité (S.N.E). Une enquête a été ouverte par le Procureur de la République, pour en connaître les causes. Les mesures nécessaires à la reprise effective du service public de l'énergie ont été prises. Elles ont pour perspectives réelles la réhabilitation et le rééquipement de la dite sous-station.

Concluant les travaux du Conseil des Ministres de ce jour, le Président de la République a une nouvelle fois rappelé au gouvernement que l'assainissement des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire est une obligation cardinale. Aussi a-t-il demandé au gouvernement de procéder aux imputations budgétaires nécessaires.

Dans le même élan, très soucieux de la modernisation du service public de l'information et de la communication, le Président de la République a invité le ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration à procéder aux allocations nécessaires à cet effet. Il a de même, en raison d'imputations budgétaires optimales, invité le ministre d'État à donner corps au projet conjoint ministère de la communication/UNESCO, portant création de l'institut supérieur de l'information et de la communication (ISIC), ayant pour objet de former les professionnels de l'information et de la communication conformément aux standards internationaux en ces domaines. Enfin, le Conseil des Ministres a procédé à quelques nominations.

Sont concernés :

• **Ministère de l'Énergie et de l'Hydrau-**

lique.

Société Nationale d'Électricité

Sont nommés :

• Directeur Général Adjoint chargé de la Production et du Transport
- Monsieur IBOVI Léon.

• Directeur Général Adjoint chargé de la distribution et de la commercialisation
- Monsieur NKOUA Pierre.

• Directeur Général Adjoint chargé de l'Administration, des Finances et des Approvisionnements,

- Monsieur MALONGA Louis Marie

• Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur ONDZAMBE NGOYI Eugène

Direction générale de l'hydraulique

• Directeur général,
- Monsieur LABARRE Nicolas
Fonds de Développement du Secteur de l'Eau,

• Directeur Général,

- Monsieur NGUEMBO Joseph
Agence Nationale d'Electricité Rurale

• Directeur général,

- Monsieur ITOUA Daniel

Agence de Régulation du Secteur de l'Électricité

• Directeur Général

- Monsieur OPANGAULT Emile

Agence Nationale de l'Hydraulique Rurale

• Directeur général,

- Monsieur GAMBONI François

Fonds de Développement du Secteur de l'Électricité

• Directeur Général,

- Monsieur AKOUANGO Pascal

Organe de Régulation du Secteur de l'Eau

• Directeur Général,

- Monsieur ICKOUNGA Eugène

Direction des Études et de la Planification

• Directeur des Études et de la Planification,
- Monsieur OWONDA Roland

Direction de la Coopération et de la Formation

• Directeur de la Coopération et de la Formation,
- Monsieur GUIE Daniel

Direction de la Communication et des Systèmes Informatiques

• Directrice de la Communication et des Systèmes Informatiques,
- Mme ICKONGA née TATHY Dominique

Direction du Contrôle et de l'Orienta-

tion,
- Monsieur ITOUA Alexis.

• **Ministère des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande**

Sont nommés :

Direction Générale de Transport Terrestre

• Directeur Général

- Monsieur MPAN Placide

Agence Nationale de l'Aviation Civile

• Directeur Général

- Monsieur DZOTA Serge Florent

• Directeur Général Adjoint

- Monsieur BONGHO Marcellus Boniface

Port autonome de Pointe-Noire

• Directeur Général Adjoint

- Monsieur BOUYA Bernard Serges César

Port autonome de Brazzaville et Ports secondaires

• Directeur Général Adjoint

- Monsieur NDOUSSA Jean-Pierre

Chemin de Fer Congo-Océan

• Directeur général,

- Monsieur COUTIN Jean François

• Directeur Général Adjoint,

- Monsieur ESSOU Raoul.

• **Ministère de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration.**

Est nommé :

Institut National de la Statistique

• Président du Comité de direction de l'Institut National de la Statistique,
- Monsieur BIDOUNGA Rufin.

Commencée à 10 h 00, la réunion du Conseil des Ministres s'est achevée à 17 h 45.

Le ministre de la communication et des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement

Bienvenu Okiemy